

Les Sapeurs - pompiers

de l'Isère



Union Départementale
des Sapeurs Pompiers
de l'ISERE

13 juin 2009

92^{ème} congrès départemental
des sapeurs-pompiers de l'Isère
à Eybens

2010

93^{ème} congrès départemental
à Montalieu-Vercieu

2011

94^{ème} congrès départemental
à Saint Marcellin



N°39

1^{er} semestre 2009



Saint-Etienne

Loire en Rhône-Alpes

15-16-17

Octobre 2009

116^{ème}

**Congrès national
des sapeurs-pompiers
de France**



La Régie des Eaux de Grenoble
Partenaire quotidien des sapeurs-pompiers Isère



l'eau
 Régie des Eaux de Grenoble

6, rue Colonel Dumont - BP 138
 38003 Grenoble Cedex 1
 Tel. 04 76 86 20 70



Bienvenue sur le site de la ville de Bourgoin-Jallieu

Le web réflexe

Vivre, découvrir, entreprendre



www.bourgoinjallieu.fr

Traitement thermique et Valorisation énergétique des Déchets industriels

- Déchets Industriels Dangereux (DID), liquides, pâteux, solides, en vrac et conditionnés
- Emballages Souillés
- Déchets Industriels Banals
- Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Ordures Ménagères (OM)



ZI Portuaire - 519, rue Denis Papin - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 04 74 86 10 83 - Fax 04 74 86 16 97



Trédi
Séché global solutions
www.groupe-seche.com

Parce que les mois qui s'annoncent risquent d'être bien difficiles économiquement et donc socialement, l'UDSP 38 entend plus que jamais œuvrer en matière de protection sociale. Cela ne veut pas dire pour autant que chacun ne devra pas porter la pleine responsabilité de ses actes car le vieil adage « aide-toi le ciel t'aidera » n'a jamais été démenti...

C'est pourquoi, les membres du Conseil d'Administration de l'UDSP 38 travaillent sur un projet de refonte de certains articles de nos statuts, afin de les mettre en cohérence avec la représentativité de nos adhérents, revoir le mode de vote et la composition du Conseil d'Administration notamment. Nous devons être nombreux à nous impliquer dans la vie de l'UDSP 38 où il y a tant à faire.

Nous souhaitons élargir la couverture assurance en proposant dès 2009 une option facultative permettant de souscrire une assurance décès « toute cause ».

Nous entendons renforcer la commission sociale par la création d'un « pôle social » regroupant les actions de solidarité, d'aide aux familles, de couverture sociale, d'assurance et de téléalarme.

L'UDSP 38 doit poursuivre ses actions dans de très nombreux domaines, au travers de ses commissions, qu'il s'agisse des amicales, des anciens sapeurs-pompiers et des actifs, du sport, de la musique départementale, de la revue des SP, et bien sûr de la formation au grand public par l'UDSP38- Formation.

Il nous faut aussi accompagner les sections de jeunes sapeurs-pompiers concernant l'application de la circulaire du 18 novembre 2008 qui modifie en profondeur la formation des JSP. Il s'agit désormais d'un enseignement sur 4 ans, soit 232 heures, correspondant aux unités de valeur ATC1, CAD1, DIV1, une partie du SAP 1 (PSE 1) et TOP 1 de la nouvelle grille des métiers de SP, ainsi qu'au PSC 1 du référentiel national des compétences de sécurité civile.

Comme vous le voyez, tout cela est très technique et nous avons besoin de personnes compétentes et pleines de bonne volonté pour contribuer à l'important travail de l'UDSP 38.

Il faut être conscient que nous sommes à la croisée de 2 générations : les anciens qui ont connu les corps communaux et la nouvelle génération issue du corps départemental... il faut veiller à la relève !

Nous sommes également soucieux d'assurer une meilleure communication et nous réfléchissons à la création d'un site internet « UDSP 38 » ; là aussi nous avons besoin des jeunes !

La FNSPF, quant à elle a prévu pour l'année 2009 une nouvelle carte fédérale plus moderne et surtout plus utile et pratique.

Comme vous le voyez, le présent est toujours en marche et l'avenir nous attend : il sera ce que nous en ferons... Je compte sur vous, sur vous toutes et vous tous pour marcher à nos côtés jusqu'au jour où, nécessairement, nous marcherons derrière vous...

Dès à présent, prenez date du prochain congrès départemental le 13 juin 2009 à Eybens car nous vous y espérons nombreux ! Merci d'avance !



Lieutenant-colonel Jacques PERRIN



La Fraternelle des Territoriaux

SANTÉ
PRÉVOYANCE
PRÉVENTION

au service des
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

CHOISISSEZ VOTRE MUTUELLE SPÉCIALISÉE,
DEPUIS 1936, DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE,
CRÉÉE ET GÉRÉE PAR DES AGENTS TERRITORIAUX

... en SANTÉ

- **Gestion gratuite de votre dossier Sécurité Sociale**
Vous recevez un seul décompte Sécurité Sociale et mutuelle et n'avez à faire qu'à un seul interlocuteur pour le suivi de vos dossiers santé
(pour les assurés sociaux dépendants de la CPAM de Grenoble).
- **Tiers payant Sécurité Sociale et mutuelle**
Pas d'avance de soins chez les principaux professionnels de santé
(hôpitaux et cliniques privés et publics, pharmacies, centres d'optique, cabinets dentaires, cabinets de radiologie, laboratoires d'analyses médicales...).
- Adhésion immédiate **sans questionnaire médical**
- **Pas de limite d'âge à l'adhésion ni frais de dossier**
- **Libre accès au réseau sanitaire et social**
(Centres dentaires, d'optique, d'audioprothèses, cabinets médicaux...)
- Service d'Assistance Santé gratuit **24h/24 et 7j/7**



... en PRÉVOYANCE

- Garantie « **Maintien de salaire en cas de maladie et invalidité** » (en option)
- **Accompagnement personnalisé des agents en arrêt de travail avec Mut'Prévention**
Pour faciliter la reprise de leur activité professionnelle
(Accompagnement social fondé sur le respect de la personne, soutien psychologique reposant sur une démarche non culpabilisante, appui professionnel visant à établir un bilan global de la situation, plan d'intervention, conseils juridiques)

18, rue J. Chanron
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 63 35 10
Fax. 04 76 63 35 15
fraternelle@wanadoo.fr





Il y a quelques mois dans ces mêmes colonnes, je vous annonçais l'actualisation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) de l'Isère.

A quelques semaines de la présentation de ce rapport, dont la rédaction est encore en cours d'achèvement, nous sommes au terme du processus d'analyse du risque particulier, des risques courants et du diagnostic de couverture opérationnelle sur lesquels s'appuieront les orientations de politique publique qu'il appartiendra à monsieur le préfet d'arrêter, sur avis conforme du conseil d'administration.

L'objet consistera à garantir une intervention de qualité en exploitant au mieux le potentiel du corps départemental et du SSSM de l'Isère comme en usant au mieux de la complémentarité des différents acteurs opérationnels (780 SPP, 4300 SPV).

Si certaines zones apparaissent se suffire à elles-mêmes, d'autres méritent d'être renforcées, notamment en journée, pour garantir à l'administré le secours qu'il attend du service.

Tout sera entrepris en veillant à ce que les sapeurs-pompiers se sentent confortés dans leur action, qu'ils soient professionnels ou volontaires, par la mise à disposition de casernements modernes, de matériels performants mais aussi d'outils prenant en compte les efforts consentis, notamment en matière de gestion de la disponibilité.

Ainsi, par exemple, à compter de cet été, le service prendra désormais à sa charge le coût des communications téléphoniques émises via les téléphones portables des sapeurs-pompiers à destination du serveur vocal interactif (SVI). Une attention bien méritée pour ceux qui organisent leur disponibilité, permettant ainsi de gérer au mieux la sécurité dans le département.

Le service doit fonctionner de manière optimale, mais il ne doit pas pour autant oublier ceux qui le servent.

Le directeur départemental
Colonel Hervé ENARD

Editorial

1 par le président de l'U.D.S.P. 38


Le mot

3 du directeur départemental des S.I.S. 38

La vie de l'U.D.S.P. 38

- 7 Comité exécutif
- 8 Conseil d'administration
- 10 Renouvellement des mandats
 - Comité d'honneur
- 11 Flash info
 - Animateurs des Commissions et des Groupes de travail
- 13 Refonte des statuts UDSP 38
- 14 Départ de trois membres du comité exécutif
- 17 Réunion des secteurs 2009

La vie des centres

- 18 Pays des Couleurs, Guy COTTAZ
- 21 Roussillon : Sortie Quad
 
- 22 Départ en retraite du Major Michel BOURGUIGNON
- 23 Départ en retraite et nomination de Jean-Michel ANSELME

Congrès

24 92^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère



27 Cap sur le 116^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers



UR Rhône-Alpes

29 Assemblée Générale de l'Union Régionale des sapeurs-pompiers Rhône-Alpes

Les anciens

30 Rencontres de l'année 2009



Divers

- 31 L'UDSP 38 : un partenaire essentiel et efficace de la formation des médecins SP
- 32 Téléthon des secteurs Nord
- 34 Le Téléthon en Isère
- 35 Remise chèques Téléthon



36 Le tour des Vallons de La Tour

Sport

- 37 Cross départemental de Saint Egrève
- 38 Cross Sainte Barbe - Parménie
- 39 Historique du cross de la Sainte Barbe

J S P

40 Réforme de la formation

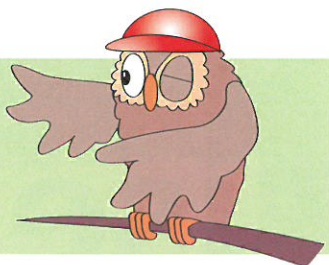


41 JSP : des visites comme les grands !



Chronique

43 C'est chouette ...



Reconnaissance



44 Honneur
à Jacques PERRIN

47 Les propos
du Lieutenant-colonel
Jacques PERRIN

48 Réception médailles SEDB38



Coin du collectionneur

50 Médailles de l'ODP



Etat civil

52 Naissances et Mariages

54 Nécrologie



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'ISERE

Affiliée à la Fédération Nationale
des Sapeurs-Pompiers de France

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal :
commandant Bernard GATEAU

Comité de rédaction : capitaine Robert COQUET, capitaine Jean-Luc GIRAUD, capitaine Guy COTTAZ, capitaine Jean-Pierre CRINER, capitaine Michel GROSSELIN, lieutenant Michel PUGNOT et major Gaëtan VALVO.

Siège social : U.D.S.P. 38 - Le Manival - BP 97
11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16

Courriel : udsp38@wanadoo.fr

Crédits photos : UDSP 38 - DDSIS 38 - GAUTIER GRAVURE - Mairie de la Murette - Office de tourisme St Antoine l'Abbaye - Eybens Pixellium - UDSP 42 - URSP RA - F.PONCET - B.GATEAU - G.MOLLION - D. PHAM J.BOURGUIGNON - JJ.GUERCHET - J.NAVILLE - T.BARANGER L.SCHMITT - E.NGUYEN - M.GROSSELIN - MARRILLAT - S.ROUSSET - X -

CIS : Morestel - Dolomieu - Roussillon - Eybens - St. Marcel Bel Accueil - Montalieu - Satolas et Bonce - Val du Ver - Crémieu - Saint Savin - St. Quentin Fallavier - Saint Marcellin La Bâtie Montgascon - St. André le Gaz - La Tour du Pin - Oytier / Septème - Trept - Parménie - Bavonne - Les 3 Sirènes - La Côte St. André.

Conception, réalisation et régie publicitaire :
Publi Z - 8, rue de Mayencin - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 44 63 76 - E-mail : publiz@wanadoo.fr

A paraître dans la prochaine revue



Coup de projecteur sur la
musique départementale de
l'UDSP 38.



isère
CONSEIL GÉNÉRAL

**Le Conseil général aux côtés
des sapeurs-pompiers de l'Isère**

VAUJANY
1250-3330 m / STATION VILLAGE

*Un village
et tellement plus...*

250 km de pistes - 700 canons à neige -
Patinoire - Garderie - Jardin des neiges

Musées :

Espace Patrimoine,
Maison de la Faune,
Musée Hydrelec.

Espace Loisirs :
piscine, sauna,
hammam, spa.

www.vaujany.com

Office de Tourisme - 38114 Vaujany -
Tél. 04 76 80 72 37 - Email : info@vaujany.com



Comité Exécutif



1^{er} Vice-Président
Capitaine Jean-Luc Giraud
(Bourg-d'Oisans)



Président
Lieutenant-colonel Jacques Perrin
(Morestel)



Trésorier Général
Capitaine Guy Cottaz
(Dolomieu)



Secrétaire Général
Capitaine Robert Coquet
(Villard-Bonnot)



Vice-Président secteur nord
Capitaine Jean-Pierre Criner
(Chasse-sur-Rhône)



Vice-Président secteur sud
Lieutenant Michel Pugnot
(Saint-Ismier)



Trésorier Général Adjoint
Major Gaëtan Valva
(Saint Jean de Moirans)



Secrétaire Général Adjoint
Commandant Bernard Gateau
(État-Major)

Son rôle

→ Il est chargé de l'exécution de toutes les affaires courantes.

→ Il se réunit de façon :

- hebdomadaire pour les réunions de direction (président, secrétaire général + administratif)
- mensuelle pour les réunions du comité exécutif.
- exceptionnelle pour toutes occasions urgentes.

Le personnel de l'UDSP

→ gestion administrative et comptable

→ gestion des dossiers assurance (temps plein)



Liliane Schmitt



Teresa Baranger

→ gestion de l'UDSP38 formations
→ gestion du fichier informatique des adhérents (mi-temps)

Adresse : UDSP38
BP 97
38243 Meylan cedex

Tél. : 04 76 18 93 62

Fax : 04 76 18 93 16

Courriel : udsp38@wanadoo.fr



Capitaine Jean-Pierre Criner
38670 Chasse sur Rhône



Capitaine Jean-Pierre Guarinos
38150 Agnin



Sergent-Chef Michel Reille
38550 Roussillon



Lieutenant Jean-Jacques Vitoz
38780 Septème



Lieutenant Jean-Pierre Mathieu
38550 Roussillon

Secteur Vienne

Roussillon

Beaurepaire

Vienne

St Jean de Bournay

La Côte St André

Pont de Chérury

Crémieu

Morestel

Heyrieux L'Isle d'Abeau

La Verpillière

Bourgoin-Jallieu

La Tour du Pin

Virieu

Le Grand Lemps

Rives

St Etienne de St Geoirs

Tullins

Roybon

Vinay

St Marcellin

Pont en Royan

Villard



Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron



Capitaine Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon



Sergent Jean-Marc Sarat
38140 La Murette



Sergent-chef Claude Lombard
38500 Voiron



Adjudant-Chef Jean-Michel Anselme
38140 Rives



Major Michel Bourguignon
38160 Izeron



Major Gaëtan Valvo
38430 St-Jean de Moirans



Adjudant-chef Pascal Fayant
Parménie



Responsable des
Jeunes Sapeurs-Pompiers
Lieutenant Pierre Ribeyron



Conseiller technique SSSM
Médecin-Chef
Lieutenant-colonel Christophe Roux
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine



Lieutenant-colonel Jacques Perrin
38510 Morestel



Lieutenant Florian Souillet
38390 Montalieu



Lieutenant Jean-Claude Primard
38490 St-André le Gaz



Capitaine Michel Grosselin
38890 Vignieu



Adjudant-chef Ludovic Lombard
38110 La Tour-du-Pin



Lieutenant Pascal Ogier-Collin
38620 St-Geoire en Valdaine



Capitaine Guy Cottaz
38110 Dolomieu



Commandant Pierre Nobile
38300 Bourgoin Jallieu

Secteur Bourgoin

Secteur Grenoble



Commandant Bernard Gateau
38600 Fontaine



Major Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan



Capitaine Robert Coquet
38190 Villard-Bonnot



Adjudant-chef Nicolas Théry
38120 Saint-Egrève



Sergent-Chef Arnaud Katuzny
38220 Vizille



Capitaine Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans



Caporal Stéphane Besson
38410 Vaulnaveys-le-Haut



Lieutenant Rosanne Toffoli
38450 Vif



Lieutenant Michel Pugnot
38330 St-Ismier



Conseiller technique
Colonel Hervé Énard
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine



Lieutenant Vincent Tambuzzo
38190 Villard-Bonnot



Capitaine Fernand Terras
38600 Fontaine

Renouvellement des mandats

Renouvelables en 2009

Capitaine COTTAZ	
Lieutenant SOUILLET	Bourgoin
Commandant GATEAU	
Sergent-chef KATUZNY	Grenoble
Capitaine MATHIEU	
Capitaine MOUNIER-VEHIER	Rives
Sergent-chef REILLE	
Lieutenant MATHIEU	Vienne

Renouvelables en 2011

Lieutenant PRIMARD	
Lieutenant OGIER-COLLIN	Bourgoin
Lieutenant TOFFOLI	
Lieutenant PUGNOT	
Major ROLLAND	Grenoble
Adjudant-chef ANSELME	
Major VALVO	Rives
Lieutenant VITTOZ	Vienne

Renouvelables en 2010

Capitaine GROSSELIN	
Adjudant-chef LOMBARD	Bourgoin
Capitaine COQUET	
Adjudant-chef THERY	
Caporal BESSON	Grenoble
Sergent-chef LOMBARD	
Sergent SARAT	Rives
Capitaine CRINER	Vienne

Renouvelables en 2012

Lieutenant-colonel PERRIN	
Commandant NOBILE	Bourgoin
Capitaine GIRAUD	
Capitaine TERRAS	
Lieutenant TAMBUZZO	Grenoble
Major BOURGUIGNON	
Adjudant-chef FAYANT	Rives
Capitaine GUARINOS	Vienne

Comité d'honneur

Lieutenant-colonel Eugène Blanc
 Lieutenant-colonel René Paillot
 Colonel Bertrand Kaiser
 Commandant Jean André
 Commandant Jean-Jacques Guerchet
 Commandant Pierre Langlais
 Commandant Raymond Marion
 Commandant Albert Millet
 Commandant Robert Riotton
 Capitaine Gabriel Allibe
 Capitaine Georges Audibert
 Capitaine Louis Beyle
 Capitaine Gilbert Bonin
 Capitaine André Boyet
 Capitaine Gérard Brunel
 Capitaine Maurice Buisson

Capitaine Jean Clapisson
 Capitaine André Cleyet-Merle
 Capitaine Paul Colomb
 Capitaine Joseph Cottaz
 Capitaine Michel Duc
 Capitaine André Escallon
 Capitaine Jean Gauthier
 Capitaine Auguste Gillet
 Capitaine André Giordano
 Capitaine Jacques Givord
 Capitaine Robert Maurinaux
 Capitaine Jean-Pierre Meyrieux
 Capitaine Roger Mondange
 Capitaine Félicien Mouchet
 Capitaine Gaston Palin
 Capitaine Serge Rousset

Capitaine Claude Spérone
 Lieutenant Henri Argoud
 Lieutenant Armand Bernard
 Lieutenant Marcel Blanc
 Lieutenant Pierre Croizat
 Lieutenant Pierre Favet
 Lieutenant Gérard Giroutru
 Lieutenant Jack Naville
 Lieutenant Raymond Picot
 Major André Bonnet
 Major Marcel Perrin
 Adjudant-Chef Roger Mandran
 Adjudant-Chef Luc Monin
 Adjudant Paul Félix

Flash info

Création de la médaille « écriin » de l'UDSP 38

Le conseil d'administration, sur proposition du comité exécutif, a décidé de faire frapper une médaille représentant le logo de l'UDSP 38 en relief.

Cette médaille, dans son écriin, sera remise aux autorités ou invités de marque lors d'évènements représentatifs organisés par notre association.



Trois commandeurs



photo des récipiendaires (de droite à gauche) :
Capitaine Gérard BRUNEL, Capitaine Michel DUC,
Lieutenant Pierre CROIZAT

Le 14 février 2009, lors d'une cérémonie à l'issue de la réunion du conseil d'administration de notre association, ils ont reçu la Reconnaissance départementale, Croix de commandeur, des mains du lieutenant-colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38.



Commissions

Sports

Animateur :
Capitaine Fernand TERRAS



Anciens

Animateur :
Pierre CROIZAT



Social

Animatrice :
Lieutenant Rosanne TOFFOLI



Journal

Animateur :
Commandant Bernard GATEAU



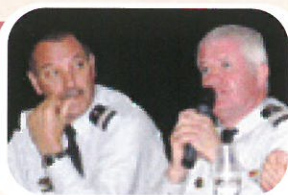
J.S.P.

Animateur :
Lieutenant Pierre RIBEYRON



Juridique

Animateurs :
Capitaine
Jean-Luc GIRAUD et
le Président de l'U. D.



Groupes de travail

Musique Concours de manœuvre

Animateur :
Major Gaëtan VALVO



Téléthon

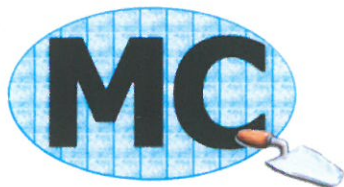
Coordinateur
départemental :
Major Ernest NGUYEN



Boules UDSP 38

Animateurs :
Lieutenants
Jean-Claude PRIMARD
et Pascal OGIER-COLLIN





MAÇONNERIE GÉNÉRALE
INSTALLATION DE PISCINE
POSE DE REVÊTEMENTS
TERRASSEMENT

David MERAY

Hervé COMMEROT

☎ 06 78 66 41 00

499, avenue Pasteur (D 523) - 38420 Le Versoud



PISCINES
Magiline
PISCINES PAR PASSION

www.magiline.com

**Piscines • Spas
Entretien • Accessoires**

Votre partenaire Magiline au Versoud
Tél. 06 78 66 41 00
499, avenue Pasteur (D 523)



SITE DE CREYS-MALVILLE

Pour toute information sur les chantiers en cours ou pour visiter le Centre d'information du Public, contactez le 04 74 33 34 81.
Nos conférenciers interviennent également sur demande dans les écoles.



CIDEN - SITE DE CREYS-MALVILLE
B.P. 63 - 38510 MORESTEL

Déconstruction de Creys-Malville : l'histoire continue !



**L'AUTO ÉCOLE LES ROCHES BLEUES
ET SES PARTENAIRES VOUS PROPOSENT :**

Des formations théoriques et pratiques au BSR (cyclo), permis AL et A (moto) et au permis B, en traditionnel, type conduite accompagnée ou en accéléré.
Nous proposons des stages en toutes saisons : voyages école, conduite de nuit, cours de secourisme avec passage du diplôme, permis bateau, franchissement en quad et en 4 x 4 et stages en pilotage sur neige et glace.



**TARIFS PRÉFÉRENTIELS (ÉTUDIANTS, MAIRIE...)
5 % SUR PRÉSENTATION DE CE MAGAZINE**



Auto-Ecole Les Roches Bleues - 35 bis, rue du Moucherotte
38170 SEYSSINET-PARISSET - **Tél. 04 76 968 350**

ALPES FAÇADES ISOLATION

- Lavage toutes surfaces
- Ravalement de façades
- Reprise petite maçonnerie
- Isolation thermique
- Lavage de toiture

M. ESSID Ramzi
3, avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE

Tél. / Fax 04 76 23 25 09
Port. 06 85 55 85 75

BERNARD TRUCKS



**Distributeur
Réparateur agréé**

**Z.I. Fontanil Cornillon
38120 Saint-Egrève**

**Tél. 04 38 02 39 60
Fax 04 38 02 06 03**



Refonte des statuts UDSP 38

Synthèse des travaux par secteur

Représentativité des adhérents au sein de l'association ?

- Une représentativité proportionnelle au nombre d'adhérents de chaque catégorie

Quel mode de vote choisir ?

- 3 réponses favorables à un vote par correspondance
- 1 réponse pour un vote dans chaque centre

Quelles possibilités de découpage des secteurs ?

- 2 réponses pour calquer le découpage des secteurs sur les groupements opérationnels du SDIS 38
- 1 réponse propose de partager le département en deux zones : nord et sud
- 1 réponse estime qu'il ne faut rien changer au découpage actuel

Quelle représentativité des centres ?

- 3 réponses sont favorables à la non représentativité des centres mais uniquement des adhérents par catégorie
- 1 réponse propose une représentativité par amicale

Intervention du Conseiller Juridique de l'UDSP 38

REUNION DES SECTEURS 2009

Présentation du travail pour consultation des chefs de centre, présidents d'amicale et responsables des sections JSP

VOTE DES FUTURS STATUTS lors d'une assemblée générale extraordinaire



Départ de trois membres du comité exécutif de l'UDSP 38

Moirans, le jeudi 13 novembre 2008
... 1 – 2 – 3 – Soleil



Non, nous ne sommes pas dans la cour de récréation mais bel et bien au restaurant « Le grill de Moirans » pour honorer messieurs Michel Duc, Claude Mathieu et Marcel Perrin à l'occasion de leur cessation d'activité au sein du comité exécutif de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Étaient conviés à cette amicale réception, l'ensemble des membres du conseil d'administration et du comité d'honneur ainsi que le colonel Hervé Enard, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère et le lieutenant-colonel Christophe Roux.

Le lieutenant-colonel Jacques Perrin, président de l'UDSP 38, a rappelé les qualités humaines, le sens du partage et de la convivialité de ces trois collègues qui ont œuvré de longues années dans le cadre de notre association. Il a remercié chacun d'entre eux pour les actions menées dans le cadre des fonctions occupées.

C'est accompagnés de leur compagne que nos trois camarades ont reçu leur cadeau : une « Smart box » qui leur permettra de partir un week-end dans le lieu de leur choix en France.

Les dames étaient également à l'honneur et se sont vues offrir une composition florale.

Avant de conclure la soirée par un délicieux buffet, de nombreuses photos furent prises dans une chaleureuse ambiance créant des souvenirs pour l'avenir.

Le plus court chemin d'une
personne à l'autre... c'est un
brin de gentillesse

Le comité de rédaction

Ils ont fait
un bout de chemin avec eux...



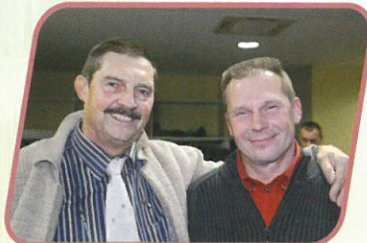
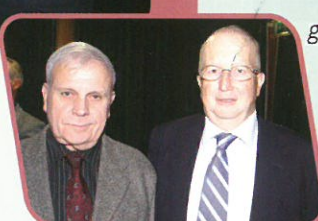
Le groupe de secrétaires



*Le trio des animateurs de la
commission des sports UDSP 38*



*Animateurs
groupe de travail "Boules"*



*Mille mercis à nos deux photographes
Bernard et Gilbert*



 **Saint-Martin-d'Hères**
2^e ville de l'Isère / Ville internet @@@@

**Neyrpic :
l'idée halles**



Après des années de réflexion, le projet d'aménagement des halles Neyrpic va se concrétiser, mêlant innovation et histoire. Il ambitionne de créer un **nouveau pôle** de vie et de rencontre favorisant la liaison ville/Domaine universitaire et dynamisant la vie locale ■

web ville-st-martin-dheres.fr

castorama

Z.A.C. de Champ Roman
38400 SAINT MARTIN D'HERES

Tél. : 04 76 42 22 18

DÉ
CO

BRI
CO

BÂ
TI

JAR
DIN

*Ouvert sans interruption
de 9h à 20h*

 **TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

TRUCHON S.A.S.

ESPACE MATÉRIAUX CENTRALE À BÉTON
TÉL. 04 76 44 28 60 - TÉL. 04 76 44 90 50

Z.A. des Glairons 35, rue Diderot - 38400 ST-MARTIN-D'HÈRES

Agence Régionale Grenoble
80, rue de Champ Roman
34500 SAINT MARTIN D'HERES
Tél. : 04 76 42 34 66
Fax : 04 76 42 62 04

Choisir Fenwick,
c'est sélectionner
un partenaire réactif
et proche de vous
avec son implantation
en Dauphiné-Savoie.



Vendredi 17 avril à La Buisse Réunion des secteurs 2009

La réunion regroupant tous les secteurs de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère aura lieu le vendredi 17 avril 2009 à 18 h 00 à La Buisse à la salle des fêtes, rue des écoles.

Cette réunion verra aussi les élections des représentants des centres pour chacun des secteurs.

Postes à pourvoir :

Secteur de Bourgoin-Jallieu	2 postes
Secteur de Grenoble	2 postes
Secteur de Voiron	2 postes
Secteur de Vienne	2 postes

Le forum se déroulera en deux temps :

Premier sujet : « Le contrat d'assurance de l'UDSP 38 ».

Intervenant : Cabinet d'assurance « ASSUR 18 »

L'équipe d'ASSUR 18, qui accompagne l'Union et ses Amicales depuis quelques années, vous présentera les différents contrats d'assurances et les différentes garanties souscrites au bénéfice de ses adhérents.

Véritable temps d'échange, cette réunion doit permettre aux amicales et surtout aux sapeurs-pompiers d'être **informés sur la couverture d'assurances** de leur

responsabilité civile, de leurs accidents corporels ou automobiles, dès lors qu'ils sont **en mission «en service» ou «hors service»**.

Mais aussi d'être informés sur les efforts fournis par ASSUR 18 et l'UDSP de l'ISERE pour **protéger les sapeurs-pompiers face aux accidents les plus graves** (invalidité permanente partielle ou totale, décès ...).

Deuxième sujet : « La solidarité associative ».

Intervenant : Maître Claude FERRADOU

Un courrier parviendra dans les centres avec toutes les informations complémentaires.

Le repas qui suivra vous sera cordialement offert.

Le comité de rédaction

Pays des Couleurs

Guy COTTAZ, promu capitaine



Le pays des Couleurs révélait ses tons d'été sous la lumière d'un soleil resplendissant, en cette après-midi du vendredi 27 juin 2008, pour fêter l'événement qui se déroulait au centre de secours de Dolomieu : la promotion de Guy COTTAZ, son chef de centre, au grade de capitaine.

Pour cette occasion, Guy était entouré de sa famille, des élus locaux, de ses amis et bien sûr, de ses équipes de Les Avenières, Dolomieu, Morestel, Val du Ver et Veyrins-Thuellins.

Bien entendu, sa « deuxième famille » chez les sapeurs-pompiers, vous avez compris, l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère où il officie comme trésorier général depuis plusieurs mandats, était grandement représentée, notamment au travers de son comité exécutif, d'administrateurs, des secrétaires administratives, tous venus en amis.

Le président de notre union, le lieutenant-colonel Jacques PERRIN, avait toutefois une mission particulière, puisqu'il avait l'honneur de représenter le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère.

C'est donc lui qui fut le premier à prendre la parole, pour rappeler les grandes étapes de la vie de sapeur-pompier, de l'enfant du pays.

Le cheminement de Guy COTTAZ

Son engagement de sapeur-pompier volontaire, date de fin 1976. C'est donc tout juste âgé de 16 ans qu'il embrasse cette vocation. Déjà une carrière de trente-deux ans, ce qui est remarquable à son âge. Il faut dire que comme le souligneront plusieurs des intervenants, l'histoire de la famille COTTAZ et celle des sapeurs-pompiers de DOLOMIEU, est intimement liée, mais nous y reviendrons.

Guy COTTAZ, sous-officier en décembre 1982, effectue ensuite sa formation d'officier de sapeurs-pompiers en avril 1991. Comme le souligne Jacques PERRIN, non sans un brin de nostalgie qui ira droit au cœur de nombreux officiers de sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et préventionnistes, « à l'époque, on allait à Paris et plus précisément à Chaptal ».

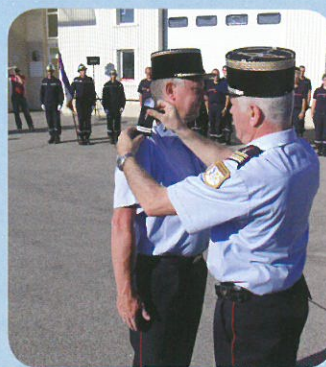
Guy COTTAZ, a ensuite obtenu la qualification de chef de groupe au sein du S.D.I.S. 38 en 2004, a suivi sa formation de module « capitaine volontaire » et de chef de colonne, après trois semaines de mars et avril 2007, - changement de décor - à l'école nationale supérieures des officiers de sapeurs-pompiers (E.N.S.O.S.P.), sis encore à Nainville-Les-Roches.

Guy a suivi les formations d'initiation aux transmissions, aux risques chimiques, à la prévention et aux feux d'hydrocarbures, cette dernière formation n'étant pas sans lien avec sa profession.

Guy COTTAZ reconnu pour son bénévolat

Au cours de cette longue carrière qui n'est pas terminée, Guy a été distingué à plusieurs reprises : médaille d'argent, de vermeil et la médaille d'or des sapeurs-pompiers, pour plus de 30 ans de service. Son œuvre au sein des associations, pour tous les sapeurs-pompiers de l'Isère, pour les pupilles et pour les orphelins des collègues sapeurs-pompiers, a été également reconnue : médaille de chevalier et d'officier de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, médaille du mérite fédéral, au titre de chevalier de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et puis la médaille « du Pélican », pour toutes ses actions de bénévolat et tout le temps investi à cette cause.

Guy, c'est donc l'exemple d'une carrière de volontaire, passionné par le rôle de sapeurs-pompiers notamment au service des populations de sa commune de DOLOMIEU à qui il tient beaucoup et où il a souhaité que cette cérémonie se déroule, auprès de ses collègues qui l'ont formé, auprès de sa famille et de son père, comme le soulignait le lieutenant-colonel Jacques PERRIN, avant de lui remettre ses nouveaux galons.



L'émotion de Guy

Guy COTTAZ, indiquera que la présence des convives présents à cette cérémonie « organisée de main de maître par l'adjudant-chef Christian RIVIER et le président de l'amicale, le major Alain GRABIT », pour marquer sa promotion au sein du centre où il a débuté, le touche profondément. Il précisera que cet avancement n'est pas le fruit du hasard, mais d'un souhait du directeur départemental, qu'il remercie, rappelant que lorsque qu'il a pris ses fonctions comme chef de centre du pays des couleurs, le colonel ENARD lui avait demandé de suivre rapidement la formation de capitaine volontaire.

Fidèle à l'investissement qu'il a toujours pris pour les sapeurs-pompiers, c'est sans aucune hésitation qu'il avait accepté de suivre les trois semaines de stage intense. Guy rappelle alors que ce n'est pas sans une certaine émotion, empreinte de fierté mais aussi de reconnaissance pour tous ceux qui l'ont toujours

accompagné et lui ont permis de s'épanouir dans sa passion de sapeurs-pompiers, qu'il porte cette « troisième barrette ».

Il se souvient qu'en tant que fils d'un chef de corps bénévole, il a toujours baigné dans l'ambiance de ce qu'il considère comme « l'un des plus beaux métiers du monde ». Un métier où l'on se met au service des autres. « C'est aussi un métier de communication et de relations humaines. Et sur le plan personnel, je me sens chaque jour utile. Être chef de centre, c'est un investissement personnel important. Il n'y a pas de dimanche matin en famille, il faut savoir passer au centre et croiser les hommes et les femmes qui l'animent ».

Guy a vécu l'évolution et un brin nostalgique, précisera qu'être chef de centre est probablement moins passionnant qu'être chef de corps à l'époque, disposant de moins d'autonomie. Mais l'esprit volontaire est toujours là !

Il rappellera qu'un capitaine sans équipage ne va pas loin... « C'est pour cela que j'ai besoin d'un appui sans faille de l'ensemble des chefs d'unités et de leur encadrement, pour mener à bien les missions qui nous sont confiées. Les sapeurs-pompiers sont une famille ayant des valeurs communes. D'où que l'on vienne, de quelque origine que l'on soit, ce sont des valeurs de cœur et d'esprit. Et derrière un groupe construit et soudé, il y a dans la fidélité, des amis avec un grand A », précisait-il.

C'est enfin avec une très grande émotion qu'il remerciera sa famille et plus particulièrement son épouse avec des mots personnels très touchants.

Commandant Bernard GATEAU



Guy et sa famille, pour ce moment d'honneur et d'émotion.

« La famille COTTAZ et les pompiers à DOLOMIEU, c'est une longue histoire d'amour. Le père était déjà commandant de cette brigade de pompiers, je crois même que c'est sous son commandement que les bâtiments ont été faits. La petite ville de DOLOMIEU est très très fière de vous, les pompiers, très fière de cette unité ».

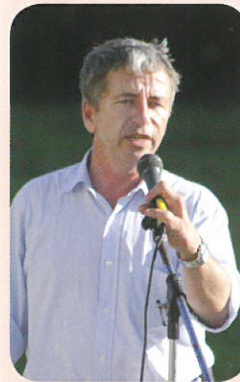
M. Patrick BOURDARET
Maire de DOLOMIEU



« Grand merci pour ce dévouement cher capitaine, ce dévouement que l'on connaît bien et qui fait partie des gènes de la famille COTTAZ puisque le père avait bien ouvert la voie et je tiens à le saluer, ainsi que toute la famille COTTAZ, et toutes les familles qui sont représentées aujourd'hui (...). Donc, ma présence aujourd'hui, est pour vous témoigner, sapeurs-pompiers de DOLOMIEU, mais aux sapeurs-pompiers en général, ma reconnaissance, mon amitié et adresser au capitaine Guy COTTAZ, toutes mes félicitations et ma gratitude ».

Député Alain MOYNE-BRESSAND

La vie des centres



M. NADAU,
Procureur
de la République

M. Bertrand NADAU, procureur de la République, était présent en tant qu'ami de Guy COTTAZ. Dès son plus jeune âge au contact de la vie des sapeurs-pompiers, habitant à l'époque, à côté de l'état major des sapeurs-pompiers Lyonnais, situé à la caserne Corneille, il s'est très vite intéressé à ce corps qu'il a toujours trouvé remarquable « parce qu'à la fois, ce sont des gens qui savent s'adapter aux techniques nouvelles, aux risques nouveaux et puis, qui ont toujours ce côté altruiste, tourné vers les autres et je trouve que c'est très bien à la fois cette modernité dans le combat et puis cette façon d'être toujours au service des autres », précisait-il, avant d'adresser à son ami Guy COTTAZ et à sa famille aussi, toutes ses félicitations et tous ses vœux de plein succès.



Le centre d'incendie et de secours du « Pays des Couleurs », est composé des unités de Les Avenières, Dolomieu, Val du Ver, Morestel, Veyrins-Thuellins. La section des jeunes sapeurs-pompiers a également fait l'objet des attentions de la part des personnalités présentes.

GRENOBLE ET AGGLOMÉRATION



Bernard BAYON

**Energies renouvelables
Sanitaire & chauffage**



2. rue Jean Giono 38100 Grenoble • Tél./Fax 04 76 43 22 18
Mob. 06 37 57 12 10 • domosolaire@yahoo.fr

INTER TRAVAUX BATIMENT ENTREPRISE GENERALE



109, rue des Alliés - 38100 Grenoble
Tél. 04 38 49 10 09 - Fax 04 38 49 06 58
SIRET 450 432 455 00027 - E-mail : itb38@free.fr

SOLSKINN ESPACE DÉTENTE

**Balnéo • Sauna • Hammam • UV
Stylisme onguilaire... BODY SCULPTOR**

80-rue des Alliés
38100 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 01 48
E-mail : SARLSOLSKINN@aol.com

Prix spécial pour les Sapeurs Pompiers

DECATHLON

1 RUE DES ILES - 38120 SAINT EGREVE
Tél. 04 76 75 02 76 - Fax 04 76 75 88 28
www.decathlon.com



étude • maintenance • génie climatique

21, rue de Brotterode ZI - 38950 St Martin le Vinoux
Tél. 04 38 02 13 13 - Fax 04 38 02 13 14
E-mail : p.gamonet@eolya.com - www.eolya.com

BUREAU D'ÉTUDE
Charpente et Ossature Bois
Couverture - Zinguerie

SELARL BOIS - CONSEIL
(A. BILLIARD Ing. E.S.T.P.)

La Dent du Loup - Les Côtes - 38360 SASSENAGE - Tél. 04 76 26 49 14
Fax 04 76 53 07 05 - E-mail : boisconseil@wanadoo.fr



POP

Restaurant - Klub House

105 rue des Alliés 38100 GRENOBLE - Tél. 04 76 22 81 49

www.lepopart.fr



OPTIQUE Progress'

Spécialiste en Verres PROGRESSIFS
Adaptation garantie

**TIERS
PAYANT**

114 ter, avenue Jean Perrot
(quartier Malherbe)
GRENOBLE - Tél. 04 76 51 78 40

Le Richemont Chocolatier



G. CUTIVET

41, av. Jean Perrot - 38100 Grenoble

04 76 44 33 93

xerox



CLINIQUE DE CHARTREUSE



Clinique médico-chirurgicale

**Chirurgie, médecine
Ambulatoire, urgences**

10, rue du Docteur Buterlin - BP 89
38500 VOIRON

Tél. 0826 30 67 22

Fax 04 76 05 86 51

qualite@cliniquedechartreuse.com

CPEI SARL

Electricité générale - Courant fort & faible
Christian PESENTI • 06 22 25 53 09

Immeuble le Canton Bât. H Allée 17 - 38800 PONT DE CLAIX
Tél. 04 76 68 17 70 - Fax 04 76 68 40 75 - Email : cpei.ch@wanadoo.fr

Sortie Quad du 12 juillet 2008

NOIR - Bison futé l'avait prédit : ce sera noir sur la vallée du Rhône.

Pompiers pas futés sur l'autoroute se sont engagés.

CREME - couleur nougat. A MONTELMAR, ils se sont quelque peu englués, mais DIEU LE FIT, ils se retrouvèrent tous en terre de Quadrome Évasion.

« Bonjour à tous, veuillez remplir ce formulaire en inscrivant le numéro de votre permis de conduire et prendre pour chacun casque, et gants » furent dit en préambule de cette matinée.

L'accompagnateur forme les équipages en fonction des expériences personnelles, des gabarits...

« Vous, le petit, vous êtes passager ?

- Non, non monsieur je suis pilote ! »

Quelques explications techniques et enfin le mot libérateur : moteur !

VERT, je suis vert de trouille : c'est mon premier contact avec la machine, vert comme « Dès verts » Les dés sont jetés, mon tout premier passage en dévers, un tas de gravier ridicule. J'écoute cependant, avec une certaine attention, les conseils qui me sont prodigués. « Pas comme ça, les épaules, décontractez - vous, ça va bien se passer... ».

Franchissement du petit pont de bois, circuit initiatique et on nous invite à nous garer le long de la route. On nous rappelle les consignes de sécurité, ne pas se doubler, respecter la distance de freinage, limiter les dérapages...

Je suis invité à prendre place derrière le leader : a-t-on perçu mon manque d'assurance ou est-ce le privilège du vétéran ?



Passage en ville à vitesse modérée, puis découverte des chemins de terre. Le premier quart d'heure ne m'est pas acquis, mais peu à peu, je me familiarise avec la machine.

Passage en sous-bois, slalom à vitesse réduite entre les chênes, et quelques ornières boueuses. Une grande montée, technique, et sur le plateau on découvre un superbe panorama.

Je prends un réel plaisir à conduire cette fabuleuse machine, que je pousse un peu dans ses retranchements. Je me prends pour le charognard qui, comme dans la Patrouille de France, prendra la place du leader, mais après une petite frayeur et un conseil appuyé de la part du Boss, je freinerai quelque peu mes ardeurs « va doucement, le quad ça reste piègeur... »

BLANC ECLATANT, couleur sourire, clin d'œil complice échangé entre nous.

BLEU LAVANDE, ivresse des senteurs ou prémices d'une certaine ivresse...

Merci à toute l'équipe de Quadrome Évasion et à PAT pour nous avoir décroché cette superbe randonnée en Drôme provençale.

Avec la participation de : des Quads, 11 personnes + 4 passagers et 2 accompagnateurs, on y est tous sur les photos....

Contact : quadrome.evasion@wanadoo.fr
Quadrome Évasion 181 rue des Reymonds
26220 DEUILLEFIT

Michel REILLE



Départ en retraite du Major Michel BOURGUIGNON

Saint-Marcellin, le vendredi 20 février 2009

Ce fut en présence d'une importante assemblée venue honorer et accompagner, en toute simplicité, le Major Michel Bourguignon que ce dernier a pris sa retraite après 29 ans de présence au sein des sapeurs-pompiers.

Dans la famille Bourguignon, on est sapeur-pompier depuis trois générations. Cette passion, son fils a su la concrétiser en en faisant son métier : il est sapeur-pompier professionnel.

Monsieur Jean-Michel Revol conseiller général du canton et maire de Saint-Marcellin ainsi que le lieutenant-colonel Jacques Perrin, président de l'UDSP 38 avaient décidé, d'un commun accord, de ne pas prendre la parole pour laisser à cette cérémonie son caractère convivial et amical.

Après la prise de parole du Major Franck Vernet, chef de centre et du Sergent-chef André Giloz, président d'amicale ce fut au tour du Major Michel Bourguignon, avec beaucoup d'émotion, de remercier toute sa famille pour avoir su partager et accepter les aléas de son activité de sapeur-pompier volontaire.

Il fit part également à ses collègues de toute sa fraternelle amitié. C'est ensuite qu'eût lieu la traditionnelle remise de cadeaux et de fleurs. Pour clore cette sympathique réception le pot de l'amitié fut offert.

Le comité de rédaction



Départ en retraite et nomination au grade de Major Honoraire de Jean-Michel ANSELME

Le samedi 21 février 2009 – Cis de Parménie

La cérémonie a débuté à 17 h 00 par le discours du major Carlassare, chef de centre de Parménie qui retraça la carrière de notre camarade Jean-Michel.

C'est le 1^{er} juillet 1978 qu'il s'engagea dans les sapeurs-pompiers.

1980 vit sa nomination au grade de caporal et ce fut en 1984 qu'il devint sergent.

Il est titulaire de la trilogie, formation feux de forêt de 1^{er} niveau, conducteur engin pompe et engin pompe hors chemin, brevet sergent et adjudant 1^{er} et 2^{ème} module de formation de chef de centre.

Il fut responsable du matériel roulant.

Adjoint au chef de centre de Rives de 2001 à 2004 date du regroupement pour lequel il a été un élément fédérateur.

Il est également récipiendaire des médailles vermeil, argent et or.

Après le discours de Monsieur Robert Veyret, conseiller général, le commandant Mollier, adjoint au chef du G2 représentant le Directeur Départemental du SDIS38, prit la parole pour lire l'arrêté de nomination. La remise de galons au grade de Major Honoraire était faite conjointement par le commandant Mollier et le lieutenant-colonel Perrin, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

A son tour Gilles Mayoussier, président de l'amicale, prononça quelques mots vantant la discrétion et la disponibilité de Jean-Michel et lui remit en cadeau une "smart box" (week-end avec destination de son choix) et un bouquet de fleurs pour son épouse.

On notera que son fils Kévin est JSP et qu'à l'issue de son brevet, cette année, il souhaite entrer comme sapeur-pompier volontaire au Cis de Parménie.

Jean-Michel, très ému remercia l'assemblée.

Le comité de rédaction



le samedi 13 juin 2009

92^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère

Bienvenue à Eybens !

Une ville aux multiples visages

La ville d'Eybens s'étend au sud de l'agglomération grenobloise. Dans ses quartiers les plus anciens les ruelles serpentent entre les maisons qui ont été les témoins des activités du passé entre ganterie et tuilerie. Au fil des décennies, la commune a su se muer de village en ville au gré de la croissance démographique, passant de 3 500 habitants il y a trente ans à près de 10 000 aujourd'hui. La ville s'est construite autour de la qualité de vie résidentielle et du dynamisme économique, combinant zones d'activités et quartiers d'habitation.

La vie sociale, culturelle et sportive est dynamique, grâce à des équipements comme la médiathèque, l'école de musique, la salle de spectacles de l'Espace culturel Odysée, le Centre loisirs et culture, le complexe sportif Roger Journet, ou les bâtiments qui accueillent les activités du centre social.

Un dynamisme ancré dans la vie locale

L'implication des habitants dans la vie locale se révèle à travers une vie associative florissante. Près de 70 associations sont implantées à Eybens. Elles interviennent dans les domaines culturel, solidaire ou sportif. La participation des citoyens prend également corps lors des réunions des Conseils de quartiers ou à l'occasion des conférences-débats de l'Odysée des savoirs ou de l'Université du citoyen, qui proposent des conférences et des rencontres ouvertes à tous sur des grands thèmes de société.

La commune se veut aussi ouverte sur le monde à travers la coopération décentralisée qui lui a permis de tisser des liens avec le Liban, la Roumanie et le Pérou depuis de nombreuses années.

Eybens fait partie de Grenoble Alpes Métropole (la Métro), la communauté d'agglomération de Grenoble qui regroupe 26 communes. La ville est aussi chef lieu de canton et coopère avec les communes voisines de Poisat, Gières, Venon et Herbès à travers le Syndicat intercommunal du canton d'Eybens.



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur le site internet
de la commune : www.ville-eybens.fr.



Le 92^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère sera organisé le **samedi 13 juin 2009 à Eybens.**

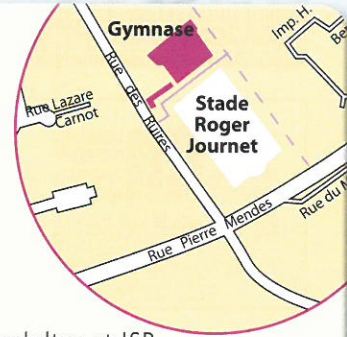
Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, sera aussi et surtout un moment d'échange et de rencontre entre ceux et celles qui, au quotidien, œuvrent pour la sécurité des citoyens.

Elle permettra aux congressistes d'évoquer les dossiers d'actualité qui définiront, à n'en pas douter, les orientations données aux services d'incendie et de secours de demain."

Capitaine Philippe BRIOLS

Programme

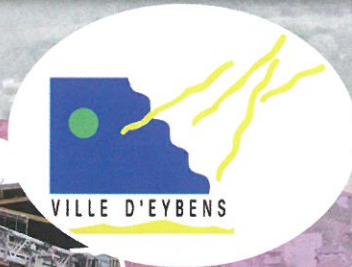
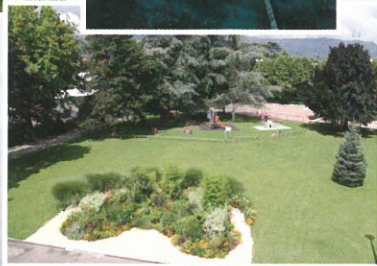
Complexe sportif Roger Journet, Rue des Ruires



- 08 h 30** Accueil des participants
- 09 h 00** Début des épreuves sportives adultes et JSP
Concours de manœuvre adultes
- 10 h 00** Assemblée générale des anciens
- 12 h 30** Fin de la 1^{ère} partie des épreuves sportives
- 12 h 45** Repas
- 14 h 00** Remise des récompenses sportives
- 14 h 00** Accueil des congressistes
- 14 h 15** Reprise des épreuves sportives
- 14 h 30** Assemblée générale UDSP38
- 16 h 30** Accueil des autorités
- 17 h 45** Cérémonie de la passation du drapeau
- 18 h 15** Défilé pédestre et motorisé
- 19 h 15** Revue du dispositif – Remise de médailles –
Palmarès des épreuves SP et JSP
- 20 h 00** Pot de l'amitié

Nota : hommage aux sapeurs-pompiers : la journée nationale des sapeurs-pompiers de France aura lieu en fin de matinée à l'Etat-Major (devant la stèle) à Fontaine.

Organisation sous l'égide du SDIS 38.



SEYSSINET — VIZILLE ET ENVIRONS — AUTRES SECTEURS

ENTREPRISE

BECQUE **06.77.39.08.17**
 ■ Charpente ■ Couverture ■ Zinguerie
 ■ Menuiserie ■ Agencement ■ Isolation ■ Placo/Cloison
 6 rue de la Levade - 38170 Seyssinet-Pariset - obecque@hotmail.fr

BMB **BLANCHISSERIE**
LOCATION DE LINGE
 Blanchisserie Morel Bordet
 1, rue Vaucanson - 38170 SEYSSINET - Tél. 04 76 21 21 42
 Fax 04 76 21 21 28 - E-mail : bmb-sa@wanadoo.fr

RTE

Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité
RTE - EDF TRANSPORT SA - GET DAUPHINÉ
 73, rue du Progrès
 38176 SEYSSINET PARISSET cedex
 Tél. 04 38 70 13 13 - Fax 04 38 70 13 14
 www.rte-france.com


✓ Produits exportés :

- Eponge de Zirconium
- Hafnium
- Tétrachlorure de Zirconium
- Oxydes de Zirconium
- Oxydes de Hafnium
- Chlorure de Magnésium
- Tétrachlorure de Silicium







AREVA
 CESUS Jarrie
 291 route de l'Électrochimie
 38560 JARRIE
 Tél. 04 76 68 56 56
 Fax 04 76 68 56 14


adncom
 www.adncom.fr
agence conseil en communication
 Tél. 04 38 12 44 11

Confiance Dépannage
 TV-HIFI VIDEO ANTENNE PARABOLE PLOMBERIE ELECTRO MENAGER ELECTRICITE

04 76 45 19 23 • **06 50 87 40 28**
 confiancedepannage@orange.fr ■ 424 rue du Général de Gaulle 38220 Vizille
 ouvert 7j/7

Paraboot
 DEPUIS 1917



Parachoc


Galibier
 http://www.chaussure-paraboot.com

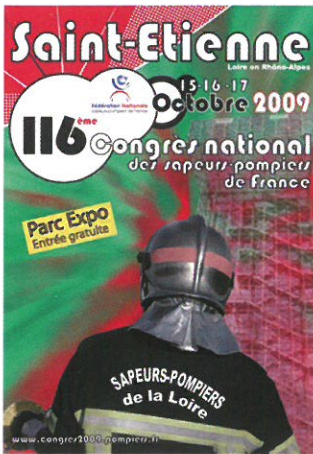

LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE
 Président Directeur Général : Peter FLETCHER
 Directeur : David MANSUY
 Responsable Gestion locative & Entretien du patrimoine : Christine BRUNET
 Rue Elsa Triolet - 38220 VIZILLE - ☎ 04.76.68.13.42 - 📠 04.76.78.30.48


HÔTEL - RESTAURANT - GRAND CAFÉ
CHÂTEAU DE CORNAGE
 ↳ VIZILLE ↳
 Tél. 04 76 40 02 45
 Fax 04 76 40 08 04
 E-mail : info@hoteldecornage.com
 www. : www.chateaudecornage.com

Société de Montage et d'Entretien Industriels

 Levage - Montage - Lignes électriques BT - MT - HT
 Poste - Charpentes métalliques
 224, rue François Peyron - 38220 VIZILLE
Tél. 04 76 68 00 93 ou 04 76 68 27 34 - Fax 04 76 78 38 61

SARL JEF 38 **EMBALLAGE INDUSTRIEL**
 Zone Industrielle Le Cloud - « Le Pelisson » - Rue des Artisans
 38560 CHAMP SUR DRAC
Tél. 04 76 33 98 76 - Fax 04 76 40 76 08
 Port. 06 76 21 83 04 - 06 13 57 78 21 - 06 09 35 80 20
 E-mail : Jef-38@wanadoo.fr



Après une escale à Rennes, mettez le cap sur le département de la Loire !

Du 15 au 17 octobre 2009 se déroulera à Saint-Étienne le 116^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers.

Rencontres, expositions, démonstrations, réunions, carrefours et allocutions officielles se succéderont durant ces trois jours pour vous offrir l'occasion unique de vous informer et de dialoguer aussi bien sur votre quotidien que sur les réformes en cours, les perspectives d'avenir et la vie associative.

C'est au parc des expositions, situé à proximité immédiate du centre ville, que vous serez accueillis. L'assemblée générale de la FNSPF du samedi matin se déroulera au Zénith, magnifique structure inaugurée en octobre 2008.

N'hésitez pas à consulter le site du congrès : www.congres2009.pompiers.fr

A bientôt dans la Loire, à Saint-Étienne !

UDSP 42



18 BONNES RAISONS



- PARKING DE PROXIMITÉ RÉSERVÉ
- PAS D'AUGMENTATION DE L'INSCRIPTION
- BADGES DISPONIBLES DES LE MERCREDI APRÈS-MIDI
- CONTENU DE LA MALLETTE INDICUÉ À L'AVANCE
- ACCUEIL LIMITANT LE TEMPS D'ATTENTE
- 1 BOISSON OFFERTE AVEC LA MALLETTE
- AIDE AU TRANSPORT DES MALLETES
- BAGAGERIE GRATUITE
- PAPETERIE À L'ENTRÉE DES SALLES DE RÉUNION
- BON DE RÉDUCTION POUR LA BOUTIQUE DU COSE
- PRIORITÉ POUR L'ACCÈS AUX SALLES DE RÉUNION
- NAVETTES VERS LA GARE ET LE CENTRE VILLE
- VISITE DU STADE GEOFFROY GUICHARD
- CAISSE RÉSERVÉE POUR L'ACHAT DES TICKETS RESTAURANT
- PISCINE GRATUITE (SUR LE SITE)
- TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR BUS ET TRAM
- RÉDUCTION POUR LA SOIRÉE DE CLÔTURE
- SOLIDARITÉ DES UD AVEC LES ORGANISATEURS

Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France à Saint-Étienne

Le pré-programme ci-dessous est donné à titre indicatif. Le programme définitif sera communiqué ultérieurement.



Mais que se passe-t-il aujourd'hui ?

Mercredi 14 octobre 2009

Accueil des congressistes (Hall D) : 14h00 - 19h30

Jeudi 15 octobre 2009

8h00 - 19h00 : Accueil des congressistes
 Matin : Inauguration du 116^{ème} congrès - Carrefours
 Après-midi : Carrefours - Vernissage du salon des artistes
 Soirée : Soirée des exposants au restaurant Le Flore



Vendredi 16 octobre 2009

Accueil des congressistes : 8h00 - 19h00
 Réception du Président de l'Assemblée des Départements de France - Carrefours : **Matin**
 Réception des délégations étrangères - Animations en centre ville - Carrefours : **Après-midi**
 Soirée de Gala au Palais des Spectacles (Hall E) : **Soirée**

Samedi 17 octobre 2009

Matin : Assemblée générale de la FNSPF au Zénith - Accueil de l'autorité de l'état et échanges d'allocutions avec le Président de la FNSPF
Après-midi : Animations en centre ville
 Cérémonie de passation du drapeau (Place Jean Jaurès)
Soirée : Spectacle de clôture au Zénith

18 BONNES RAISONS DE S'INSCRIRE COMME CONGRESSISTE



Rendez-vous au prochain congrès national à Saint-Étienne !



DOMÈNE — LE VERSOUD

 **PERFOMAT**
www.performat.com

- Tôlerie
- Découpe laser
- Mécano soudure
- Réalisation de prototypes
- Tôles perforées
- Marches antidérapantes

Tél. 04 76 77 05 33
Rue de l'Industrie Z.I. - 38420 DOMÈNE - Fax 04 76 77 17 72



AG Alp'Grue
LOCATION - MONTAGE - DEPANNAGE

Z.I. rue du Moirond - 38420 DOMÈNE
Tél. 04 76 77 07 77 - Fax 04 76 77 03 16

 **FRADEM** **Maintenance industrielle**
Entretien - Montage
Carrières - Papeteries
Fabrication de charpentes

Z.A. des Peupliers, rue Charles Morel - 38420 Domène
Tél 04 76 77 23 79 - Fax - 04 76 77 35 77 - Email : fraDEM@libertysurf.fr

Etablissement GALLO Z.A. Le Versoud
Certification applicateur ACQPA Rue de Chartreuse
Qualification OHGPI Tél. 04 76 13 35 47

30 années d'expérience Fax 04 76 77 17 02
Peinture anticorrosion Port. 06 72 42 26 76
et revêtements spéciaux E-mail : etsgallo@wanadoo.fr

 **DÉPANNAGE** François Piraud
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Z.A. Le Malvaisin
63 rue de Chartreuse
38420 LE VERSOUD
Fax : 04 76 13 08 02

04 76 13 30 34 c.f.p.plomberie@wanadoo.fr

 **RHÔNE - ALPE EMBALLAGE**
Achat / Vente : Palettes - Emballage fruits et légumes
Agrément EPAL EUR

Z.A. de Villard Bozon - 38570 GONCELIN
Tél. 04 76 08 53 79 - Port. 06 09 01 47 39 - Fax 04 76 92 36 35

 **Garage de la Vallée**
Renaud LANOY
Tél. 04 76 77 13 67

Z.I. de Chenevières - Z.I. du Moirond
38420 DOMÈNE - Fax 04 76 77 17 90
E-mail : garage-delavallee-38420@orange.fr




Abbatiale Hôtel ★ ★  

8, boulevard Gambetta - 38160 SAINT-MARCELLIN
Tél. +33 (0)4 76 38 24 31 - Fax +33 (0)4 76 64 02 99
info@abbatiale-hotel.com - www.abbatiale-hotel.com



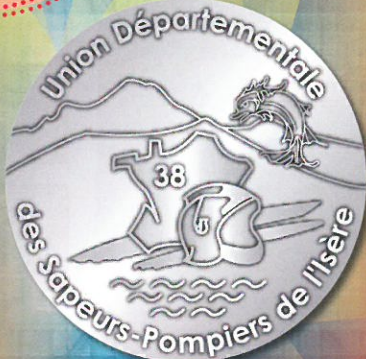
Les Sapeurs - pompiers de l'Isère

 **Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'ISÈRE**


13 juin 2009
92^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère à Eybens

2010
93^{ème} congrès départemental à Montalieu-Vercieu

2011
94^{ème} congrès départemental à Saint Marcellin



N°39
1^{er} semestre 2009



Saint-Etienne
15-16-17 Octobre 2009
116^{ème} congrès national des sapeurs pompiers de France

Assemblée Générale de l'Union Régionale des sapeurs-pompiers Rhône-Alpes

Le 25 avril 2009
Hôtel « Mercure » à l'Isle d'Abeau

C'est au tour du département de l'Isère d'être organisateur de cette journée, regroupant les huit départements de notre région.

Le lieutenant-colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38 et de l'UR – RA met un point d'honneur à recevoir comme il se doit ses collègues.

Il sera entouré des membres du comité exécutif et du conseil d'administration pour l'organisation et l'accueil.

Programme :

- 09 h 00 – 10 h 00 : Assemblée statutaire
- 10 h 00 – 11 h 30 : Forum « social »
- 11 h 30 – 12 h 30 : Allocutions des personnalités

Le comité de rédaction



UNION RÉGIONALE DES SAPEURS-POMPIERS RHÔNE-ALPES

Rencontres de l'année 2009

mercredi
13 mai

Concours de pétanque à **Saint Marcel Bel Accueil**.



samedi
13 juin

Congrès départemental à **Eybens**



mercredi
9 septembre

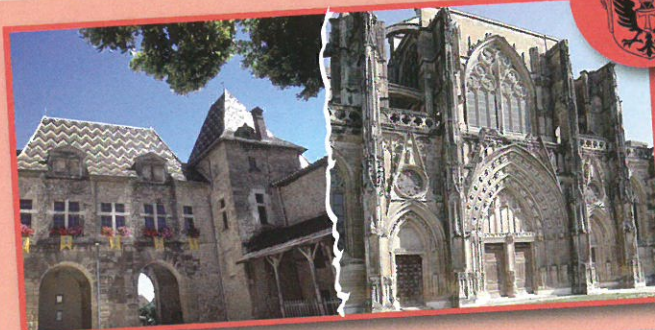
La journée de détente aura lieu à **La Murette**.



"La Murette sous la neige"

jeudi
8 octobre

La journée des anciens chefs de corps, se déroulera à **Saint Antoine l'Abbaye**



L'UDSP 38 : un partenaire essentiel et efficace de la formation des médecins SP

La formation médicale continue est obligatoire pour tout médecin, quel que soit son mode d'exercice. Cette obligation, inscrite depuis toujours dans le code de déontologie, a été précisée par différents textes réglementaires depuis quelques années.

Ses modalités pratiques s'articulent autour de deux axes :

- La participation à des actions de formation continue,
- L'évaluation des pratiques professionnelles.

La participation aux différentes formations assurées par un organisme habilité permet la délivrance d'un certain nombre de crédits formation au médecin. Ce dernier doit totaliser 250 crédits au terme d'une période de 5 ans. Ce dispositif se reconduit durant toute la carrière professionnelle du praticien.



Les médecins sapeurs-pompiers effectuent, dans le cadre de leurs fonctions au sein du SDIS, un volume important de formations continues dans le domaine de la santé au travail et de la médecine d'urgence. Ces enseignements sont dispensés par le SSSM sous l'égide du centre de formation départemental. Le SDIS n'étant pas habilité par la Haute Autorité de Santé ne peut délivrer ces fameux crédits aux médecins participant. Même si l'intérêt et la motivation des officiers du SSSM sont toujours restés forts, il était regrettable que ces efforts ne soient pas reconnus par les instances de contrôle.

L'habilitation d'une structure est une démarche très compliquée. Les différents statuts des médecins sapeurs-pompiers n'arrangent pas la situation puisque les habilitations pour les libéraux, les hospitaliers et les salariés se font auprès de trois collèges différents.

Les médecins libéraux sont depuis longtemps organisés en association de formation continue. Elles se regroupent au sein de fédérations qui se font habilitier auprès de la Haute Autorité de Santé. Dans notre région, l'UNAFORMEC Rhône-Alpes est l'une de ces fédérations. Elle présente l'avantage de s'appuyer sur une organisation nationale regroupant des fédérations régionales. Elle a ainsi obtenu l'habilitation auprès des trois collèges et permet donc aux associations adhérentes de valider leurs actions de formation quel que soit le statut des médecins.

Mais les statuts de l'UNAFORMEC obligent que ses adhérents soient des associations. C'est ainsi que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a proposé son partenariat pour faire adhérer sa section médicale à l'UNAFORMEC Rhône-Alpes et faire bénéficier les médecins sapeurs-pompiers de la validation de la formation continue effectuée au sein du SDIS.

Mis en place en 2008, une trentaine de médecins ont participé à des FMA engrangeant ainsi 244 crédits formation à travers 10 sessions de formation.

A l'avenir, l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) va devenir une priorité pour les autorités. Il se trouve que l'UNAFORMEC Rhône-Alpes offre aussi la possibilité de valider les actions d'EPP. Il s'agit donc de l'axe vers lequel se tourne la formation des MSP dans les mois futurs tout en gardant les séquences de formation continue très appréciées pour enrichir les connaissances de chacun.

L'action de l'UDSP 38 est donc amenée à se renforcer à la grande satisfaction des stagiaires médecins.

De plus, cette habilitation des formations médicales continues crée une véritable émulation au sein des MSP et contribue à une juste reconnaissance de l'engagement de ces praticiens.

Plusieurs SSSM, intéressés par cette collaboration pragmatique et efficace sont déjà venus voir notre fonctionnement.

En somme, une collaboration SDIS – UDSP 38 qui fait plein de petits...

**Médecin Lieutenant-colonel
Dominique PHAM**



Téléthon des secteurs Nord du groupement 2

Récit à trois voix



De AL : Aline Larcher (responsable parcours 1)

De SD : Sylvie Dupin

De MG : Michel Grosselin (responsable du parcours 2)

Continuer à intéresser tout en restant dans ce que nous «savons faire» tel était le défi du TELETHON 2008 des secteurs Nord du groupement 2 (Bourgoin-Jallieu).

La mise en musique de cette édition a été laborieuse et c'est tardivement (en octobre) que les premières idées ont été mises bout à bout. Tout d'abord, c'était en quelque sorte faire du neuf avec du «déjà vu». Pas évident, au prime abord, mais c'était ne pas connaître les nordistes du Dauphiné. Certains avaient fait part de leur désir de fêter dans la tranquillité leur Sainte patronne. D'autres étaient engagés sur de nouveaux challenges.

Et bien, on ferait différemment ! On «ouvrirait» vers d'autres horizons, ce sacrosaint tirer de dévidoir. Et c'est pourquoi, cette année, deux dévidoirs ont convergé vers une arrivée commune, tout en partant de lieux différents. Le premier, de Montalieu-Vercieu, l'autre de Vignieu, pour converger vers Satolas et Bonce, sans oublier Le Chaffard, lieu-dit du rendez-vous, avant un trajet commun de 4 kms, pour aller au centre village. La commune a été choisie pour «donner un petit coup de pouce» à l'association locale, Les Lurons du TELETHON qui essayait de relancer leur animation, et venir chez les jeunes sapeurs-pompiers de Satolas et Bonce qui, depuis deux ans participaient au TELETHON du secteur Haut-Rhône. C'est aussi une ouverture sur le secteur ouest de l'Isère, qui se «sent un peu esseulé» parfois pour organiser ce type de manifestation.



Samedi 6 décembre, 11h30

AL : Les jeunes sapeurs-pompiers de Montalieu-Vercieu se rassemblent à la caserne, ils se préparent pour tirer un dévidoir jusqu'à Satolas et Bonce, un des défis du TELETHON des secteurs nord, soit 48 kms.

Il est 12h11, les derniers conseils sont donnés avec par exemple obligation du port du gilet fluo et nous voilà partis. Le temps n'est pas très clément, quelques gouttes de pluie nous accompagnent au départ. Laurent, sapeur-pompier à Crémieu part le premier avec sa VL dans laquelle une sono a été installée afin d'avertir les gens de notre passage. Ensuite, c'est le dévidoir tiré par quatre jeunes sapeurs-pompiers accompagnés de Nathalie, Jonathan, Julien et Thomas, quatre moniteurs de la section, qui se sont donnés pour objectif de faire les 48 kms entièrement.

Une VL ouvre la « caravane », suivie du minibus de l'Amicale de Montalieu-Vercieu et d'un car prêté par un de nos sponsors, la société des cars SEGUI de Montalieu-Vercieu. Il est conduit bénévolement par Nathalie, femme de pompier et maman de jeune sapeur-pompier. Nous voilà partis sur la départementale 1075, direction Courtenay où nous ferons notre première halte, les jeunes sapeurs-pompiers se relaient 4 par 4 pour tirer le dévidoir, il pleut de plus en plus mais la motivation est là.

Un peu plus d'une heure et 9,8 kms plus tard, nous arrivons sur la place de la mairie de Courtenay au milieu des animations organisées au profit du TELETHON par la municipalité et quelques associations de village. Les applaudissements ont ponctué notre arrivée, nous sommes très bien reçus, des rafraîchissements sont proposés aux jeunes, quelques biscuits, une photo souvenir.

13h30, c'est l'heure de repartir. Le moral est toujours présent, il s'est arrêté de pleuvoir, nos 4 moniteurs sont toujours en course et les jeunes sapeurs-pompiers continuent à se relayer, nous suivons la D 140, Courtenay, Soleymieu, Cozance et nous voilà arrivés à Trept, il est 14h30. Nous montons à la caserne de Trept où nous attendent les jeunes sapeurs-pompiers et sapeurs-pompiers de Trept qui vont venir grossir la caravane.

MG : 13h45 : départ de Vignieu où comme les autres années, les sociétés locales, les AMIS de VIGNIEU, le Sou des Écoles, PERLADANCE s'étaient mobilisées pour animer ce départ malgré le temps incertain. Avec 2 à 3 minutes de retard, les jeunes sapeurs-pompiers de Satolas et Bonce, et Val du Ver s'élancent direction Saint-Chef par les chemins communaux, encadrés par les véhicules du SDIS (VL et VTU «animation») des amicales et du bus de notre sponsor pour ce parcours, les cars ANNEQUIN de Bourgoin-Jallieu.

A Saint-Chef, vers 14h20, première halte auprès du défi TELETHON, compétition des home-trainers pour réaliser le plus de kilomètres, chacun concourant pour son hameau. Puis de suite, la montée du Val Rupéen (le centre historique du village) pour passer la colline dite de Bonne-Gagne et «plonger» sur la vallée de Laval, mitoyenne avec Saint-Savin. Là, nous sommes un peu en retard, les jeunes sapeurs-pompiers Saint-Savinois nous attendaient pour une première dans ce type de TELETHON. Après un parcours où le retard est rattrapé, passage obligé à la caserne où sont faites les photos souvenir avec Madame le maire.

Puis reprise direction Flosailles, où nous avons momentanément bloqué ce carrefour routier important et découvert que les automobilistes n'ont pas «rôlé», mais fortement encouragé nos

jeunes (environ une centaine de jeunes sapeurs-pompiers sur ce parcours). Encouragements également tout au long du parcours et découverte, notamment par des élus, que les jeunes n'étaient pas tous des chenapans et qu'ils savaient se mobiliser et se donner pour une noble cause.

AL : 14h45, nous repartons, 12 kms nous séparent de la prochaine étape, les jeunes sapeurs-pompiers de Trept et de Montalieu-Vercieu continuent à tirer le dévidoir jusqu'à Crémieu.

A quelques mètres de la caserne, une haie de sapeurs-pompiers en tenue de feu et de véhicules rouges nous attend, avec feux de Bengale, gyrophares et deux-tous. Un superbe accueil de la part des sapeurs-pompiers de Crémieu, ils nous invitent ensuite à une petite collation dans la remise de la caserne.

MG : Direction Venerieu, puis Saint-Marcel-Bel-Accueil où les pompiers locaux nous attendaient vers 16h30. Ils s'étaient mobilisés pour une première, pour «voir». Quelques relais en compagnie des jeunes, la traversée du village et ensuite, direction Frontonas, où là aussi les pompiers vont venir pour une première ! Y aurait-il anguille sous roche entre les pompiers de Saint-Marcel-Bel-Accueil et ceux de Frontonas ?

AL : Tout le monde a repris des forces, il est temps de repartir si nous ne voulons pas être en retard au point de rendez-vous où nous rejoindrons le dévidoir du 2^{ème} parcours. Dernières recommandations car nous allons transiter parfois sur la D75, route à forte circulation. 16h10, notre caravane s'agrandit encore car une demi-douzaine de pompiers de Crémieu repart avec nous. La nuit commence à tomber et quelques averses vont nous accompagner pour cette fin de parcours, il nous reste 14 kms pour arriver au Chaffard, notre point de rendez-vous.

MG : A la tombée de la nuit, arrivée sur la place de Frontonas, arrêt au défi TELETHON local, même si les organisateurs ne sont restés que pour nous accueillir, car ils avaient rempli leur objectif bien avant notre arrivée. Instant d'émotion pour toute la caravane car c'est avec la sirène, les klaxons des véhicules ainsi que les gyrophares que s'organisera

une réception, pour nous impromptue, mais préparée de mains de maître par l'équipe de Jean-Marc FORET, avec un feu d'artifice. Madame le maire quant à elle, n'en revenait pas de voir tant de jeunes motivés pour ce défi. Elle félicita les encadrants avec charge de transmettre à tous les participants (les jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Savin, nous avaient accompagnés jusqu'à la limite de Corbeyssieu, un hameau de Frontonas)

17h35 comme il fallait rallier l'arrivée et surtout faire jonction avec l'autre dévidoir parti de Montalieu-Vercieu, tous repartirent pour les derniers kilomètres avant le rendez-vous.

AL : Il est 18h00, avec quelques minutes d'avance, nous arrivons sur le parking du Chaffard, nous sommes les premiers. Après contact avec Michel Grosselin, le deuxième parcours devrait arriver d'ici une dizaine de minutes, le temps de se réchauffer un peu dans le car et nous apercevons au loin dans la nuit des gyrophares bleus, c'est le deuxième dévidoir qui nous rejoint.

SD : C'est au lieu dit Le Chaffard, sur la commune de Satolas et Bonce, que les deux parcours du TELETHON avaient rendez-vous. Un parking dédié aux poids lourds, que l'exploitant avait mis exceptionnellement à notre disposition (il est fermé normalement les week-ends), où se sont regroupés les parcours. Après avoir réorganisé la «caravane» pour continuer à sécuriser cette fin de défi; c'est de là que tous les jeunes sapeurs-pompiers se sont élancés pour effectuer les 4 derniers kilomètres. Arrivés à l'entrée du village de Satolas et Bonce, un petit regroupement a permis de faire un unique groupe soudé pour courir les derniers

mètres. Passé le dernier virage, une magnifique haie d'honneur de lampions (environ 300 mètres) attendait les jeunes sapeurs-pompiers jusqu'à l'arrivée. Celle-ci était reconnaissable par le mot «TELETHON» illuminé par des ampoules, installées tout au long de la journée avec l'aide de l'EPSA de Saint-Quentin-Fallavier. Les jeunes ont été applaudis tout au long de leur passage et ensuite récompensés des efforts faits toute la journée pour la bonne cause du TELETHON par un superbe feu d'artifice suivi d'un vin d'honneur offert par la commune de Satolas et Bonce. C'est sur ces moments de convivialité et de partage que cette journée de tirer de dévidoirs pour le TELETHON 2008 s'est achevée.



Le Téléthon en Isère



Les 5 et 6 décembre derniers, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du département et même plus encore puisque cette année nos collègues de ST FIRMIN (05) se sont joints à nous sur le secteur de CORPS, pour répondre à la maxime nationale du 23^{ème} Téléthon « NOTRE CŒUR BAT POUR VOUS ».

Le TELETHON dans les groupements Nord

Dès le vendredi soir, le "la" était donné par les sapeurs-pompiers du secteur des VALLONS DE LA TOUR avec un tirer de dévidoir entre SAINT-ANDRE LE GAZ et LA TOUR DU PIN, via LA BATIE MONTGASCON, FAVERGES DE LA TOUR, SAINT-DIDIER DE LA TOUR. Sous la cadence du capitaine NICOL, les pompiers amenaient le dévidoir à la salle Equinoxe où en les attendant, le FSR à l'aide de la CROIX-ROUGE faisait une démonstration de désincarcération et de «cueillette d'une victime» devant les personnes ayant bravé la pluie.

Le lendemain, c'était le tour des secteurs nord du Nord-Isère d'entrer en lice, avec comme défi de rejoindre avec des dévidoirs SATOLAS ET BONCE, un des dévidoirs partant de MONTALIEU-VERCIEU, l'autre de VIGNIEU. Après plusieurs traversées de communes, siège ou pas d'une caserne de sapeurs-pompiers, c'est vers 18 h 30 que le défi fut relevé. A noter que 5 sections* de J.S.P. se sont relayées pour tirer le dévidoir, aidées dans la mesure du possible par les sapeurs-pompiers de MONTALIEU-VERCIEU, TREPT, CREMIEU, SATOLAS et BONCE, SAINT-SAVIN et VAL du VER.

D'autres casernes organisaient des démonstrations de manoeuvres, secours routiers, ou simplement lançaient des défis. Sans être exhaustif, MORESTEL, LES AVENIERES, OYTIER-SEPTÈME, CHARAVINES, etc.

* Il s'agit des sections de SATOLAS ET BONCE, MONTALIEU-VERCIEU, TREPT, SAINT-SAVIN et VAL du VER. Soit environ 150 jeunes sapeurs-pompiers.

Et dans les groupements Sud

A MENS, Stéphane VEDELAGO avec ses collègues du Cis de MENS et la collaboration de la commune, a mis en place des baptêmes de copilote en voiture de Rallye. Le succès de cette initiative est telle que dès 10 h 00 l'attente dépassait deux heures. Une deuxième édition est d'ores et déjà à l'étude. En fin d'après-midi, ils ont accueilli le dévidoir tirelire en provenance de ST FIRMIN /CORPS.

Nos collègues de TULLINS ont accueilli le dévidoir tirelire en provenance de PARMENIE via MOIRANS acheminé par nos collègues et Jeunes Sapeurs-Pompiers du secteur.

VOIRON, LA COTE ST ANDRE, CHARAVINES, VINAY, PONT EN ROYANS et bien d'autres Cis se sont joints aux diverses animations de leurs communes voire même de leurs cantons et bien que tout le montant des fonds récoltés ne me soit pas encore remonté au moment où nous mettons sous presse ce numéro, votre engagement nous permet de dire que nous ne sommes pas loin des 45 000 € de l'an dernier.

Un grand merci à vous, vos familles, l'ensemble de nos partenaires et je profite du moment pour vous adresser tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Major Ernest Nguyen
Coordinateur SP Isère





Remise chèques Téléthon

La fin du TELETHON 2008 s'est déroulée le vendredi 13 février à SATOLAS et BONCE. Outre les dons et collectes récoltés sur les parcours des dévidoirs des secteurs nord du groupement 2, le montant des manifestations de OYTIER-SEPTÈME (G1), et de ceux ayant transité par la cellule TELETHON ont été remis au délégué coordination TELETHON Nord-Isère, Monsieur Alain LANFREY.

Le coordinateur a expliqué que cet argent allait permettre de poursuivre l'effort engagé depuis plusieurs années, et que les sapeurs-pompiers, partenaires depuis la première édition, étaient un appui sûr de ce combat. Il a également parlé de la mise au point de thérapies à l'aube de débouchés commerciaux, pour traiter des maladies qui à l'origine, ne sont pas neuromusculaires comme les Myopathies. La lecture du génome depuis quelques années grâce au TELETHON (et GENETHON) a en effet ouvert un champ de perspectives inespérées pour des maladies soit orphelines, soit autres que le combat initial, les Myopathies. Nous sommes, par exemple, à la veille de mise au point commerciale de médicaments prévenant certains infarctus du myocarde. Cela ne sera pas pour l'année prochaine, ni celle d'après, mais tous les ans la recherche progresse par vos dons. Ceci doit suffire pour se mobiliser encore plus, pour nos enfants. Pour mettre sur le marché un médicament, il faut beaucoup d'étapes de validations approuvées, par les autorités médicales et les pouvoirs publics.

Cette soirée avait pour but également, de remettre un diplôme à tous ceux qui ont participé ou aidé à la réalisation des défis du nord de l'Isère. Là aussi, il doit

exister des améliorations possibles... C'est en présence des sapeurs-pompiers de SATOLAS et BONCE, et des cinq sections de jeunes sapeurs-pompiers du nord du groupement 2 (MONTALIEU-VERCIEU, TREPT, SATOLAS ET BONCE, SAINT-SAVIN et VAL du VER) que cette festivité s'est déroulée. Des remerciements chaleureux également aux amicales qui ont osé cette année s'associer au défi, SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL et FRONTONAS, avec des participations fortes. Les élus ont été les premiers surpris de cette motivation de «leurs» pompiers. Gageons que cela ne sera pas qu'un «feu de paille» et que nous nous retrouverons encore plus nombreux cette année.

L'estimation des dons déclarés ou ayant transités par la cellule TELETHON est quantifiée à environ 45 000.00 €. Un chèque de 11 521,18 € a été remis ce soir là pour poursuivre la recherche (soit un quart de la somme estimée) ; le reste, ayant été donné soit directement aux comités locaux TELETHON, soit versé directement à l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Si on fait le ratio vis-à-vis du chèque remis dès le 6 décembre 2008 par le colonel Richard VIGNON, président de la FNSPF, l'Isère devrait se classer dans le peloton de tête

des départements donneurs. Mais nous pouvons faire mieux et la cellule TELETHON lancera des pistes dès le premier trimestre 2009 pour rationaliser la vente des objets TELETHON sapeur-pompier. C'est là que nous avons des efforts faciles à faire.

Quant à l'édition 2009 pour le Nord du G2, elle commence à prendre forme dans l'esprit de votre serviteur, et avant la fin du premier semestre, la première réunion devrait se tenir pour tracer les grandes lignes. Une invitation sera lancée aux amicales des secteurs du Haut-Rhône, Bourgoin-Jallieu, la Tour Est, St-Quentin-Fallavier, et Pays-Voironnais. Si d'autres amicales veulent participer sur des défis le 4 ou 5 décembre inscrivez-vous auprès : michel.grosselin@sdis38.fr pour les groupements Nord ou ernest.nguyen@sdis38.fr pour les groupements Sud.

Amicales ayant participé aux différents défis de «tirer de dévidoir» et répertoriées par la cellule TELETHON.

Secteurs Nord du G2 : MONTALIEU-VERCIEU, TREPT, CREMIEU, VAL du VER, SAINT MARCEL BEL ACCUEIL, FRONTONAS, SATOLAS ET BONCE pour le défi du Nord du nord de l'Isère.

Vallons de la Tour G2 : SAINT ANDRE LE GAZ, LA BATIE / FAVERGES et LA TOUR DU PIN pour les VALLONS DE LA TOUR.

Septème G1 : OYTIER / SEPTÈME

Capitaine Michel Grosselin
Coordinateur adjoint SP nord Isère



Le tour des Vallons de La Tour

Téléthon 5 décembre 2008

Pour la deuxième année consécutive les sapeurs-pompiers DES VALLONS DE LA TOUR (LA BATIE MONTGASCON, SAINT ANDRE LE GAZ, LA TOUR DU PIN) se sont réunis pour relever le défi en organisant un tirer de dévidoir et une manœuvre désincarcération.

Les animations se sont déroulées en 2 étapes :

C'est vers 18h00 qu'une quarantaine de sapeurs-pompiers se sont ainsi retrouvés à ST-ANDRE LE GAZ, départ du tirer de dévidoir, pour rejoindre LA BATIE MONTGASCON où le comité TELETHON local avait spécialement ouvert sa buvette avec un jour d'avance pour la vente de boissons et gâteaux. Leur manifestation était seulement prévue le lendemain. Après cette petite halte, le cortège a repris sa route jusqu'à la mairie de FAVERGES DE LA TOUR où nous étions attendus pour un nouveau point de vente de peluches et porte-clefs. Puis, nous nous sommes dirigés vers SAINT DIDIER DE LA TOUR, où se tenait la manifestation de la commune, au gymnase. Après avoir reçu les encouragements de la population

locale, il fut temps de reprendre la route et d'effectuer les derniers kilomètres jusqu'au centre Equinoxe de LA TOUR DU PIN où nous étions attendus, marquant ainsi la fin de notre périple d'une vingtaine de kilomètres.

La deuxième manifestation était d'organiser une manœuvre désincarcération devant le centre Equinoxe de LA TOUR DU PIN en partenariat avec la croix rouge française de LA TOUR DU PIN (ambulance) et les sapeurs-pompiers des ABRETS (FSR) venus à notre aide, suite à la défection technique de notre FSR, ce qui permit le bon déroulement de cette manœuvre, qui a rencontré un franc succès auprès du public présent (des animations étaient également proposées par des associations Turrupinoises dans la salle).

Cette édition 2008 a été bénéfique à tous points de vue, tant par le soutien de la population qui nous a encouragés tout au long du parcours, que par l'argent récolté par la vente des peluches et des porte-clefs, ainsi que les différents dons.

Seul petit incident de cette soirée à relater, une perte (momentanée) de clefs d'un capitaine à grandes moustaches dont nous taïrons le nom.

Anthony VARVIER (Vallons de la Tour)



Cross départemental Saint Egrève

samedi 7 février 2009

Si le cross de la Ste Barbe s'est déroulé dans le froid, le cross départemental, quant à lui, a ajouté la pluie. Ce qui n'a en rien entamé l'enthousiasme des organisateurs qui dès « l'aurore » se sont attelés à la tâche pour baliser un parcours des plus roulants. Sous la houlette de Serge Glénat et de Michel Saad, celui-ci fut tracé en un temps record, la pluie nous faisant grâce, peu à peu, de son humide et glacée présence. 600 Athlètes se sont retrouvés sur un terrain particulièrement gras mais qui se prêtait à merveille à la pratique de cette discipline. Tout au long de l'après-midi, les différentes courses se sont déroulées dans un esprit et une convivialité qui ont fait honneur à l'esprit

du sport. Les courses à l'heure, les résultats tout autant et c'est avec la présence de Mme le maire de St Egrève que s'est clôturée cette journée autour de l'apéritif offert par la mairie. Un grand merci en premier lieu à la mairie de St Egrève qui a facilité l'organisation de ce cross par la mise à disposition de ce magnifique parc des Fiancey, aux sapeurs-pompiers de St Egrève et aux organisateurs qui, une fois de plus, ont démontré leur savoir-faire. Le challenge Cécile Chabot ayant été remporté par St Egrève en adultes et par le Val du Ver en JSP, félicitations aux vainqueurs et à l'année prochaine à Trept.

Capitaine Fernand Terras
Animateur des sports UDSP 38

Résultats du Cross Départemental

Challenge Cécile CHABOT

Challenge du nombre adultes (concurrents classés)

U.O. SAINT EGREVE

11 participants

Challenge du nombre JSP (concurrents classés)

JSP VAL DU VER

32 participants

Catégorie : Benjamins

Distance : 2 500 m

1	PERRET Corentin	537	JSP SAINT SAVIN	0h 10' 46"
2	ARPETTE Sylvain	669	JSP PEAGE DE ROUSSILLON	0h 11' 00"
3	BOISSIER Emmanuel	71	JSP DES TERRES FROIDES	0h 11' 11"
4	GENIN Camille	541	JSP SAINT SAVIN	0h 11' 14"
5	TREUVEY Silas	343	JSP MONTALIEU	0h 11' 22"

Catégorie : Benjamines

Distance : 2 500 m

1	LAGACHE Tiphaine	392	JSP VINAY	0h 12' 19"
2	BUSCEMI Tiphanie	542	JSP SAINT SAVIN	0h 12' 35"
3	GUIGNARD Mathilde	433	JSP TREPT	0h 12' 46"
4	BERTHELOT Morgane	546	JSP SAINT SAVIN	0h 12' 54"
5	PERROT Mylène	393	JSP VINAY	0h 13' 05"

Catégorie : Minimes H

Distance : 3 700 m

1	GROEBER Anthony	525	JSP SAINT SAVIN	0h 15' 01"
2	BUSTREEL Louis	105	JSP VIENNE	0h 15' 21"
3	MARTIN Baptiste	408	JSP VINAY	0h 15' 22"
4	ROUYEYROL Thomas	22	JSP VAL DU VER	0h 15' 40"
5	PIAZZA Jeremy	672	JSP PEAGE DE ROUSSILLON	0h 15' 45"

Catégorie : Minimes F

Distance : 3 700 m

1	DA FONSECA Anne-Claire	207	JSP CHASSE SUR RHÔNE	0h 19' 07"
2	VINCENDON Laurence	495	JSP OYTIER/SEPTÈME	0h 19' 50"
3	AMOLINI Pauline	158	JSP TULLINS	0h 20' 07"
4	HUGUENET Mélanie	137	JSP CANTON DE VIF	0h 20' 34"
5	CRETET Margaux	139	JSP CANTON DE VIF	0h 20' 38"

Catégorie : Cadets

Distance : 4 800 m

1	BOUCQUEY Léo	130	JSP CANTON DE VIF	0h 18' 26"
2	ERTHIER Julien	31	JSP VAL DU VER	0h 18' 32"
3	LUCAS Titouan	640	JSP CHASSE SUR RHÔNE	0h 19' 20"
4	PECHARD-BUGLIERY Wilfried	319	U.O. ST EGREVE	0h 19' 45"
5	MAGNAT Kevin	385	JSP VINAY	0h 19' 46"

Catégorie : Cadettes

Distance : 3 700 m

1	CATEX Elodie	107	JSP VIENNE	0h 18' 24"
2	GERBOULET Thiphanie	516	JSP SAINT SAVIN	0h 19' 33"
3	MUYLS Claire	29	JSP VAL DU VER	0h 20' 04"
4	SIMONUTTI Timéa	35	JSP VAL DU VER	0h 20' 05"
5	CALPETARD Anne Mimose	351	JSP VAL DU VER	0h 20' 17"

Catégorie : Juniors H

Distance : 8 200 m

1	BAVA Nicolas	646	U.O. MURETTE (LA)	0h 33' 52"
2	BENECETTI Jérôme	270	VALLONS DE LA TOUR	0h 33' 59"
3	RONDET Come	263	MONTBONNOT ST MARTIN	0h 34' 22"
4	BAUDOT Kevin	377	MONTALIEU ET SA REGION	0h 35' 41"
5	PATUREL David	478	OYTIER-SEPTÈME	0h 35' 45"

Catégorie : Juniors F

Distance : 4 800 m

1	CHALIGIO Marine	705	PEAGE DE ROUSSILLON (LE)	0h 25' 35"
2	STEIB Cécilia	117	JSP VIENNE	0h 25' 52"
3	GRONLIER Sophie	101	VIENNE	0h 25' 53"
4	BADOIL Alison	476	U.O. ST SAVIN	0h 26' 13"
5	BERTET-PILON Aurélie	700	U.O. VAL DU VER	0h 26' 36"

Catégorie : Séniors H

Distance : 8 200 m

1	PELLE Ludovic	652	U.O. ECHIROLLES	0h 33' 10"
2	MIGUEL Julien	697	TULLINS	0h 34' 53"
3	GAUDE Philippe	312	U.O. ST EGREVE	0h 34' 56"
4	LUCAS Baptiste	468	GRENOBLE	0h 35' 03"
5	RAVE Clément	704	ST MARTIN D'HERES	0h 35' 05"

Catégorie : Séniors F

Distance : 4 800 m

1	HOUBRE Karen	411	VIZILLE	0h 21' 54"
2	FUJINEL Sandra	321	U.O. ECHIROLLES	0h 22' 11"
3	DE PACTHERE Anaïd	467	GRENOBLE	0h 22' 51"
4	DELAUNEY Cécile	656	GRENOBLE	0h 24' 48"
5	FALISSAR Laura	315	U.O. ST EGREVE	0h 25' 32"

Catégorie : Vétérans H1

Distance : 8 200 m

1	SAAD Michel	316	U.O. ST EGREVE	0h 33' 38"
2	MAGNAT Frédéric	50	VINAY	0h 33' 48"
3	BRUCHON Hubert	644	REGION ST JEANNAISE	0h 33' 59"
4	DELECOLLE Philippe	463	GRENOBLE	0h 34' 23"
5	PASQUIOU Fabrice	641	FONTAINE	0h 34' 45"

Catégorie : Vétérans H2

Distance : 8 200 m

1	MONTUEL-BAIN René	578	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	0h 35' 50"
2	VALLON Michel	298	U.O. ST AGNES	0h 37' 31"
3	LANDRY Laurent	313	U.O. ST EGREVE	0h 40' 01"
4	GLENAT Serge	307	U.O. ST EGREVE	0h 40' 23"
5	CHARMEIL Yvon	413	MOIRANS	0h 42' 16"

Catégorie : Vétérans F

Distance : 4 800 m

1	DI GIOVANNI Nathalie	264	MONTBONNOT ST MARTIN	0h 23' 23"
---	----------------------	-----	----------------------	------------

Cross de la Sainte-Barbe

Parménie samedi 29 novembre 2008

C'est par un samedi froid que le traditionnel cross de la Ste Barbe, qui fêtait pour l'occasion ses trente ans, s'est déroulé sur le magnifique parcours préparé par l'équipe du major Michel Carlassare.

Patrick Tournier à la baguette a concocté un parcours répondant parfaitement aux attentes des quelques 600 athlètes s'étant donnés rendez-vous pour cette occasion. Vallonné, exigeant dans certaines parties, roulant dans d'autres, il a fait l'unanimité des participants. La parfaite collaboration des organisateurs, UDSP 38, Etat-Major, centre a permis à tout le monde de se retrouver dans une ambiance chaude et amicale, c'était le moins que l'on pouvait espérer eut égard à la température extérieure. A noter lors de la remise des récompenses, la présence de Jack Naville, le créateur de cette manifestation, à qui il a été remis un souvenir célébrant les 30 ans de ce cross. Merci encore à lui et à tous ceux qui ont participé au succès de cette journée.

Capitaine Fernand Terras

Animateur des sports UDSP 38

Résultats du Cross

Challenge « Jean-Philippe GAGET », du nombre adultes (concurrents classés)

GRENOBLE 12 participants

Challenge du nombre JSP (concurrents classés)

JSP VAL DU VER 39 participants

Catégorie : Benjamins

Distance : 2 100 m 93 inscrits

1	Sylvain PAPPETTE	PEAGE DE ROUSSILLON
2	Jérémy GARRET	SATOLAS ET BONCE
3	Florian SERRE	PEAGE DE ROUSSILLON

Catégorie : Benjamines

Distance : 2 100 m 35 inscrites

1	Sabine VELASCO	PEAGE DE ROUSSILLON
2	Tiphaine LAGACHE	VINAY
3	Mathilde GUIGNARD	TREPT

Catégorie : Minimes hommes

Distance : 3 200 m 133 inscrits

1	Valentin MATURA	MOIRANS
2	Jonathan COULON	EYBENS
3	Thomas ROUYEYROL	VAL DU VER

Catégorie : Minimes filles

Distance : 3 200 m 40 inscrites

1	Anne-Claire DA FONSECA	CHASSE SUR RHÔNE
2	Pauline AMOLINI	TULLINS
3	Mighan ROTUNDO	EYBENS

Catégorie : Cadets

Distance : 5 600 m 83 inscrits

1	Bruno MIGEON	BEAUREPAIRE
2	Julien BERTHIER	VAL DU VER
3	Léo BOUQUEY	CANTON DE VIF

Catégorie : Cadettes

Distance : 3 200 m 24 inscrites

1	Elodie CATEX	VIENNE
2	Myriam CHABOT	ST E. DE ST GEOIRS
3	Claire MUYLS	VAL DU VER

Catégorie : Juniors hommes

Distance : 8 100 m 19 inscrits

1	Jérôme BENEDETTI	VALLONS DE LA TOUR
2	Nicolas BAVA	COLLINES DU VOIRONNAIS
3	David PATUREL	OYTIER/SEPTEME

Catégorie : Juniors filles

Distance : 5 600 m, 8 inscrites

1	Célia STEIB	VIENNE
2	Aurléie BERTER-PILON	VAL DU VER
3	Marine SANCHEZ	OYTIER/SEPTEME

Catégorie : Séniors hommes

Distance : 9 900 m 57 inscrits

1	Romuald GRANADE	GRENOBLE
2	Philippe GAUDE	GRENOBLE
3	Adrien ABRY	SUD-AGGLOMERATION

Catégorie : Séniors femmes

Distance : 5 600 m 8 inscrites

1	Laura FALISSARD	GRENOBLE
2	Elodie SALVETTI	SUD-AGGLOMERATION
3	Mélissa BARSOTTI	PARMENIE

Catégorie : Vétérans hommes catégorie 1

Distance : 8 100 m 19 inscrits

1	Michel SAAD	GRENOBLE
2	Philippe RUFFET-BON-CORPS	SUD-AGGLOMERATION
3	Pierre-Yves ROSSET	SUD-AGGLOMERATION

Catégorie : Vétérans hommes catégorie 2

Distance : 8 100 m 7 inscrits

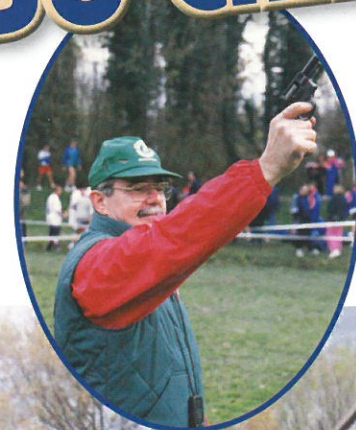
1	René MOTTUEL-Bain	ST E. DE ST GEOIRS
2	Michel VALLON	VORZ
3	Fernand RABATEL	LA CÔTE ST ANDRE



Historique du cross de la Sainte Barbe



30 ans



Il y a 30 ans un jeune officier sorti de l'école nationale supérieure d'officier de sapeurs-pompiers et IÉPS proposait au lieutenant-colonel René Paillot, chef de corps des sapeurs-pompiers de Grenoble, l'autorisation de créer un cross.

Le cross de la Sainte Barbe afin, disait-il de fêter la sainte patronne des sapeurs-pompiers autrement qu'autour du repas traditionnel pour l'occasion.

C'est avec la bénédiction de son chef qu'il met en place en 1978 ce premier cross qui aura lieu dans le bois des Vouillants à Seyssinet-Pariset, c'est l'âge de pierre avec une gestion manuelle des résultats. Beaucoup de travail avec une bonne équipe déjà bien au point malheureusement pas très récompensée, en effet pour cette première édition qui devait rassembler un grand nombre de sapeurs-pompiers de l'Isère, seulement une trentaine de concurrents est présente.

Il n'est pas question, bien sûr, de se décourager, ainsi le lieutenant Jack Naville et son équipe vont tout mettre en œuvre pour réussir la deuxième édition, les résultats sont concluants.

Après quelques années, le cross de la Sainte Barbe est victime de son succès. Il faut aller plus loin, c'est alors que le lieutenant Naville pense à associer les corps périphériques du CSP de Grenoble.

Les contacts sont pris avec les chefs de corps de Fontaine, Saint Egrève, Gières,

Sassenage, Meylan, Corenc et Saint Martin d'Hères. L'entente est parfaite.

Cette grande manifestation devient alors « Le Cross de la Sainte Barbe de l'agglomération grenobloise ». Ce cross est alors organisé chaque année dans une commune différente qui fait partie de l'entente. La gestion manuelle des résultats n'est plus possible. Le lieutenant-colonel Jacques Colombier se propose pour la mise en place d'un logiciel adapté à ce cross. C'est une réussite, un vrai bonheur.

A son paroxysme, ce cross rassemble quelques 700 concurrents de poussins à vétérans 2, filles et garçons.

En 2000, le lieutenant Naville décide de prendre sa retraite, assurant toujours la fonction d'animateur de la commission des sports de l'UDSP 38. Il propose au président de l'Union Départementale, le lieutenant-colonel Jacques Perrin de prendre sous l'égide de l'association l'organisation du cross. Cette proposition est acceptée, ainsi ce grand rassemblement de sportifs est départemental avec une organisation de qualité.

Et cette année, c'est la 30^{ème} édition qui eut lieu le 29 novembre 2008 à Rives au complexe sportif du Levatel.

Lieutenant Jack Naville



**Le trio des animateurs de la
commission des sports de l'UDSP38**

Réforme de la formation

En 2008 a été mise en place la réforme de la formation des jeunes sapeurs-pompiers.

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est établie suivant une logique pédagogique d'apprentissage des adolescents qui intègrent une section de JSP dès l'âge de 11 ans révolus le jour de l'incorporation.

Elle comprend 4 modules de formation dénommés JSP1 - JSP2 - JSP3 - JSP4.

Chaque module de formation est composé de parties d'enseignement dans les domaines suivants : attitudes et comportements, opérations diverses, incendie, secours à personnes, techniques opérationnelles, prévention et secours civiques et systèmes associatifs.

Des séances d'éducation physique et sportive complètent cette formation.

Un guide national de référence (GNR) fixe l'organisation, les contenus et les modalités d'évaluation de la formation ainsi que les conditions d'obtention du brevet de cadet.

Dans l'Isère, l'Union Départementale et le centre de formation départemental, sous couvert du SDIS38, ont élaboré une formation intitulée FI JSP A qui se fera pendant les vacances d'avril.

Cette formation est ouverte au JSP4 et dure 5 jours.

Elle permettra de préparer les jeunes sapeurs-pompiers au brevet de cadet et de valider une partie des épreuves du brevet de cadet (maniement des échelles à mains, groupe éclairage, motopompe, QROC DIV TRN).



Ces 5 jours seront également pris en compte pour leur future formation de SPV.

En effet après obtention du brevet de cadet, les jeunes recrutés au sein du SDIS38 se verront proposer la FI JSP B d'une durée de 5 jours.

Après validation de cette formation, le SPV sera déclaré équipier INC, équipier DIV.

Tout a été mis en place pour valoriser la formation JSP et valider les Unités de Valeurs au cours de leur formation et qu'elles soient reconnues par le SDIS.

L'animateur départemental tient à remercier tous les acteurs du centre de formation départemental pour leur implication et l'aide fournie pour la mise en place des formations FI JSP A et FI JSP B.

Brevet de cadet

Les épreuves du brevet de cadet national sont ouvertes aux jeunes sapeurs-pompiers à partir de 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs 18 ans.

Conditions d'inscription

- Certificat médical
- Une attestation de suivi des formations JSP1 - JSP2 - JSP3 - JSP4
- Une autorisation parentale
- Avoir suivi la formation FI JSP A

Les épreuves du brevet de cadet comportent :

- **Des épreuves écrites :** un QROC portant sur l'ensemble du programme, un QROC portant sur les opérations diverses (validé dans la FI JSP A).
- **Des épreuves pratiques :** 3 manœuvres incendies, 2 manœuvres Lot de sauvetage
- Une manœuvre éclairage et groupe électrogène (validé dans la FI JSP A)
- Manœuvres des échelles à mains (validé dans la FI JSP A)

Des épreuves sportives

- 100m
- 800m ou 1000 m pour les juniors
- Saut en hauteur
- Lancer de poids
- Grimper de corde
- 50m natation
- Parcours sportif sapeur-pompier

Tout candidat déclaré admis par le jury reçoit une attestation de réussite.

Le titulaire de l'attestation justifiant de l'obtention du PSE1 se verra délivrer le brevet de cadet national.

Tous les barèmes et modalités sont fixés dans le guide national de formation.

JSP : des visites comme les grands !

Depuis la saison 2006-2007, le SDIS de l'Isère, par l'intermédiaires du SSSM, assure le suivi médical des jeunes sapeurs-pompiers. Auparavant, seuls les candidats au brevet de JSP bénéficiaient d'une visite médicale effectuée par un médecin sapeur-pompier. A la veille de leur possible engagement comme sapeur-pompier volontaire, le jeune pouvait se voir signifier une contre indication médicale à cette fonction. Des incompréhensions légitimes étaient ainsi générées.

La prise en charge de l'aptitude des JSP par des médecins du SDIS a pour but de dépister le plus tôt possible des situations médicales incompatibles avec l'activité de sapeur-pompier, la majorité des JSP ayant le désir d'occuper cette fonction plus tard. Le médecin doit donc se prononcer sur deux points :

- le jeune peut-il suivre les activités de JSP : il s'agit pour l'essentiel de déterminer les capacités à faire du sport ;
- existe-t-il des éléments médicaux pouvant compromettre un engagement futur comme sapeur-pompier.

Pour cela, certains médecins du SSSM ont reçu une formation spécifique pour les préparer à cette nouvelle mission. Ils ont ainsi été habilités à effectuer ce type de visite.

D'autre part, le SSSM a mis sur pied toute une organisation calquée sur celle assurant l'aptitude des sapeurs-pompiers. Elle a permis d'absorber dès la première année plus de 700 visites supplémentaires par rapport à son activité habituelle.

Le système est désormais rôdé et s'articule autour de quelques principes bien établis :

- Tout JSP est vu annuellement . La visite se déroule en deux temps : réalisation d'exams paramédicaux par un infirmier sapeur-pompier ; examen médical par un médecin habilité du SSSM. A l'issue de la visite, le certificat est conservé par le SSSM. Il est adressé par le secrétariat du cabinet médical au responsable de section. Le Centre de formation départemental est destinataire d'une copie en vue des épreuves organisées au cours de l'année. En cas de réserve sur l'aptitude future à la fonction de SP, les parents reçoivent aussi, par courrier, une copie.
- Ces visites s'effectuent obligatoirement dans les cabinets médicaux du SSSM pour permettre de réaliser tous les exams nécessaires. La présence des parents est obligatoire pour la visite de premier engagement. Pour les visites suivantes, une autorisation écrite, établie sur le formulaire valide pour l'année en cours, est suffisante mais impérative. Sans ce document, le médecin, comme l'infirmier, ne peut voir l'enfant.
- Des créneaux de rendez-vous sont spécifiquement ouverts pour les JSP. Ils débutent dès la dernière semaine de juin pour la saison suivante. La période des visites de JSP s'achève fin octobre car l'aptitude doit rester un préalable à l'activité dans la section. Différents lieux de visite ont été mis en place pour se rapprocher au mieux des sections.

- Les rendez-vous se prennent auprès du SSSM par l'intermédiaire des numéros spécifiques à l'aptitude : ALLO APTITUDE : 04.76.27.96.12 pour les sections du Nord Isère et 04.76.27.96.13 pour les sections du Sud Isère.

Des contacts étroits doivent se nouer entre les responsables de section et les bureaux SSSM des groupements pour adapter les ouvertures de créneaux de visites aux besoins et assurer le suivi de l'état de réalisation.

Comme pour l'aptitude des sapeurs-pompiers, cette organisation est pilotée par la chefferie du SSSM. Celle-ci est toujours à disposition des sections comme des familles pour apporter toutes les explications nécessaires concernant les décisions médicales portées. Les limitations d'aptitudes ou les réserves portées sont souvent sources de réactions enflammées du fait du contexte passionnel mais aussi des enjeux pour l'avenir et de l'implication des parents. Le service leur doit donc toute l'attention indispensable.

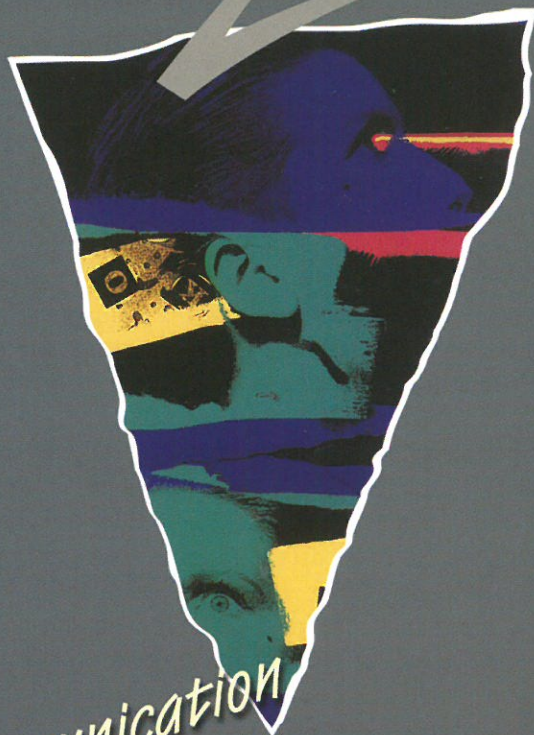
Cette coopération entre le SDIS et l'UD permet donc aux JSP de bénéficier d'un suivi médical de qualité et surtout adapté aux activités actuelles mais aussi futures de ces jeunes. Au-delà de l'épanouissement immédiat de ces enfants, cela prépare l'avenir des sapeurs-pompiers.

Médecin Lieutenant-colonel Dominique PHAM



PUBLI

L'essor de vos idées

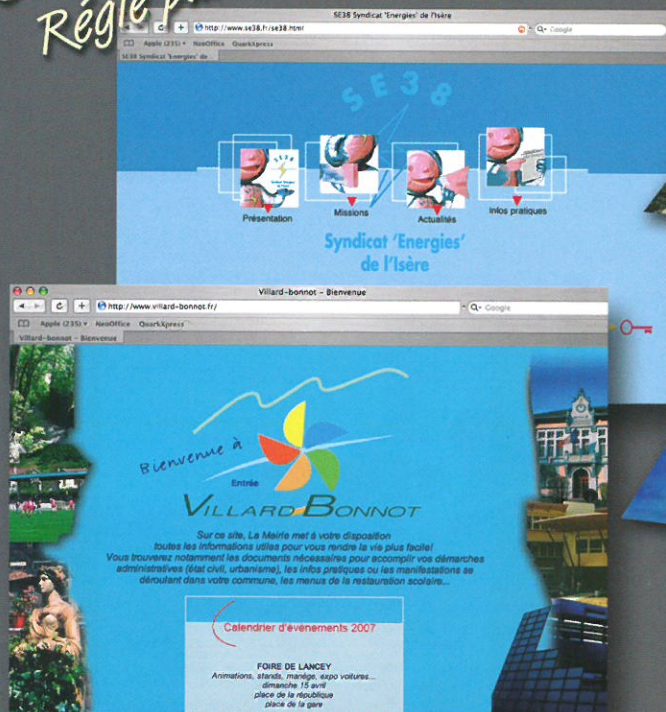


Communication
Régie publicitaire

Une stratégie de communication authentique, positive et durable.

■ Notre mission est d'identifier les problèmes à résoudre et de proposer les outils de communication adaptés.

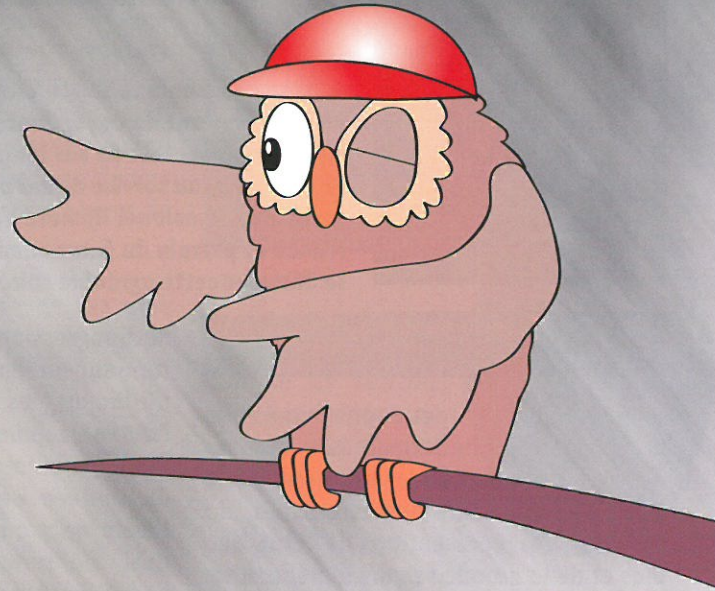
- Elaboration du système d'identité visuelle, logotype
- Création et développement de sites web
- Actions événementielles.



8, rue de Mayencin - 38400 Saint Martin d'Hères
Tel. 04 76 44 63 76 - Fax 04 76 42 48 88 - E-mail : publiz@wanadoo.fr



C'est chouette ...



**Les véhicules de pompiers roulent en convoi.
Ils se dirigent en direction du stade, pour la séance de sport...**

Un appel radio détourne le Véhicule Tous Usages de sa destination :
Au foyer des personnes âgées, un employé chargé de la livraison des plateaux repas, serait bloqué dans l'ascenseur...

A leur arrivée sur les lieux, les soldats du feu constatent que si l'ascenseur et son précieux chargement sont bien bloqués entre deux étages, l'employé lui s'est bel et bien envolé...

Sitôt les précieux plateaux repas délivrés de leur cage, les pompiers repartent pour leur séance de sport.

Sur les quais, près du Musée, une femme leur fait des grands signes. Elle se jette devant le véhicule.

« Je suis contente de vous voir ! J'ai voulu le sortir du milieu, mais il m'a planté ses griffes dans la main. Vous n'auriez pas de l'alcool pour me désinfecter ? » dit-elle.

C'est d'une chouette, plus exactement d'un grand-duc dont elle parle.

L'oiseau est effrayé par le bruit de la circulation et les exclamations des passants.

Pleine d'enthousiasme, la femme essaye à nouveau de mettre l'oiseau en sécurité sur le trottoir.

Ses ailes frémissent, il se hérisse, joue du bec tandis qu'avec ses serres, il tente de s'agripper au goudron.

« S'il vous plaît, laissez nous faire » invective Thierry tout en préparant une caisse de bois, habituellement réservée à la récupération des abeilles.

Enfilant ses gants, Cendre cherche de quoi aveugler l'animal. Sa casquette fera l'affaire.

« Quand je te disais que tu avais autant de cervelle qu'un oiseau... » lui lance au passage son collègue.

Face à cette galéjade, Cendre reste serein et de son couvre-chef aveugle le rapace.

Vulnérable l'animal se laisse observer : une aile semble cassée.

Après un message radio, les pompiers transportent leur précieux chargement au Centre d'Initiation de la Nature et de l'Environnement, tout proche. C'est un centre de soins et de convalescence pour les animaux blessés, une Arche de Noé bien connue des sauveteurs...

Ce sont principalement des oiseaux qui y sont amenés : Faucon Pèlerin victime d'un trafic illicite, Aigle Royal blessé par un chasseur...

D'autres animaux sont aussi recueillis. Cendre y avait amené un lézard du désert gros comme un iguane, divaguant dans un jardin public, en plein centre ville, l'animal avait quelque peu troublé la quiétude des promeneurs...

L'animateur du centre s'occupe immédiatement du nouvel arrivant. Dans la salle de soins, il l'examine avec attention. Après avoir ouvert son bec acéré pour vérifier la présence d'une éventuelle hémorragie, le grand-duc est posé sur la table. En piaillant d'effroi, il court en tout sens. Ses membres inférieurs sont en parfait état. Une radio confirmera probablement la fracture de l'aile.

Pour l'heure, le rapace se repaît avec une carcasse de poussin. Gageons qu'après une bonne convalescence, il retrouve rapidement son envol, car la liberté, **y a rien de plus chouette...**

Confrontés à situation particulière, bovin échappé de l'abattoir, sanglier blessé trouvant refuge dans la cour d'une école, l'hippopotame d'un cirque souffrant dangereusement d'un coup de chaleur, chat agressif coincé dans un chauffe eau, ou accident de la circulation impliquant des animaux, les sapeurs-pompiers apprécient les conseils et surtout la présence d'un vétérinaire. Le Commandant Vétérinaire Patrick MONNET du CIS de Péage de Roussillon est l'un d'entre eux ...

Michel REILLE



Honneur à Jacques PERRIN, nommé chevalier dans l'ordre national du mérite, ce jeudi 5 juin 2008.

« Cette cérémonie ce soir, n'aurait pu avoir lieu nulle part ailleurs, qu'ici même, parce qu'elle honore en effet, un enfant du pays, dont l'histoire de la famille se mêle à celle de Morestel. Elle honore aussi un homme qui au-delà de ses lourdes obligations professionnelles dans son entreprise familiale, a choisi de s'engager au service de ses concitoyens, et pour cela, a rejoint les sapeurs-pompiers ». C'est par ces mots, que le colonel Richard VIGNON, président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et parrain du futur nommé dans l'ordre national du mérite, plantait le décor dans lequel allait se dérouler cette agréable soirée.

L'enfant de Morestel

Jacques PERRIN, deux ans après sa promotion au grade de lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers volontaires, était de nouveau entouré de ses proches, de ses amis, des représentants de l'État, des élus et de la grande famille des sapeurs-pompiers, tant nationale, régionale que départementale, au regard de ses fonctions aux trois niveaux cités.

Après avoir précisé qu'il était très touché que Jacques l'ait choisi comme parrain, le colonel VIGNON retraçait la longue carrière empreinte des qualités de celui récompensé en cette soirée.

Tout commença à Morestel, où son père, François PERRIN, a été maire, conseiller général et député. « C'est dire si le service de la France est chevillé au corps de la famille PERRIN », précisait le colonel Richard VIGNON.

Pour Jacques, Morestel est toujours une grande part de sa vie. Habitant dans la maison familiale où il a grandi, il y travaille au sein de l'entreprise familiale.

Une très longue carrière

C'est aussi le début de sa vocation où en 1973, âgé d'à peine dix-sept ans, il s'engage comme sapeur-pompier volontaire. Cela fait trente-cinq ans !

Des engagements aussi longs et sans faille, sont rares et sont exemplaires, soulignait le colonel VIGNON. « Pour toi, l'engagement n'est pas un vain mot. Tu ne le conçois pas à moitié, il est entier, loyal et surtout, désintéressé. Et quand tu t'engages, tu t'engages ! Tous tes collaborateurs, tous ceux qui travaillent avec toi et tous tes amis, le savent ».

Sa progression au sein de son statut de sapeur-pompier volontaire, puis d'officier dès 1998, l'amènera à de hautes responsabilités, jusqu'à, promu lieutenant-colonel, son implication au sein de l'état major du S.D.I.S. de l'Isère au groupement « développement du volontariat » et ses fonctions opérationnelles de chef de site.

C'est en 1997, qu'il devenait chef de centre du pays des Couleurs. « Ces couleurs qui représentent si bien ton pays, en symbolisant la terre, la nature, la chaleur humaine et l'eau, si caractéristiques de cette région », selon son parrain.

Jacques et la montagne

Certains connaissent la faculté de Jacques à pointer lors des tournois de boules, mais ils ne savent pas tous, que dès son plus jeune âge, c'est vers le ski qu'il était tourné (avant un passage au football).

« Jacques, tu es né en Isère, au pied des Alpes, tu ne pouvais évidemment, qu'être passionné de montagne. Cette passion, tu l'exprimes en incorporant à Tignes, le 4ème régiment du génie de La Valbonne, au sein de la 27^{ème} division alpine. Tu passes avec succès, les épreuves d'alpiniste militaire et de skieur militaire. Tu en sors en 1978 avec le grade de sergent-chef ».

Ce n'est donc pas par hasard, que Jacques PERRIN a été désigné président délégué de la commission « secours en montagne et interventions en milieu périlleux » au sein de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. Mais c'est aussi, selon le président de cette dernière, en raison de sa manière d'aborder le sujet, qu'il a été délégué à cette commission difficile, se dépensant sans compter pour faire respecter les atouts et les prérogatives des sapeurs-pompiers en la matière.

Jacques et le monde associatif

Son engagement associatif a commencé très jeune. En plus, des activités sportives, mentionnées ci-dessus, Jacques jouait de la musique dans la clique de Morestel dès l'âge de huit ans ! Du clairon, du cor et de la trompette !

Plus tard ... en 1996, Jacques PERRIN est élu administrateur de l'union régionale Rhône-Alpes et membre du comité exécutif.

En 1998, il devient président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère. « Président de terrain aux yeux de tous. Tu sillones le département pour toujours connaître les attentes de tes collègues et y répondre au mieux. Tu es un homme de rigueur et convivial, ce qui n'est pas antinomique, c'est même une force ! Certains diront que tu es une main de fer, dans un gant de velours. Tu défends avec passion les idées de notre corporation, notamment au sein du conseil d'administration du S.D.I.S. et comme président au sein des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers de l'Isère. Tu declines également au niveau local et avec une honnêteté et une loyauté irréprochables, tous les dossiers menés par notre fédération, qu'il s'agisse du secours à personnes ou du financement des S.D.I.S.

Tu poursuis ton engagement en étant élu en 2003, et pour mon plus grand bonheur, administrateur national de notre fédération. Au sein de notre fédération, tu choisis tout naturellement, de siéger à la commission des officiers volontaires ; tu te consacres entièrement à ce dossier, car comme tu le soulignes, tu souhaites faire comprendre aux jeunes, la richesse de l'engagement de sapeur-pompier. Mais tu souhaites aussi par ce biais, exprimer ta reconnaissance à cette famille, qui

comme tu l'as expliqué un jour dans notre revue Le Sapeur-pompier magazine, cette famille qui t'a accueilli quand tu as perdu très jeune, tes parents », soulignait le président VIGNON.

L'année 2006, représentera la maturité de cet engagement : Jacques PERRIN devient également président de l'union régionale des sapeurs-pompiers de Rhône-Alpes. Là encore, il sillonne la région pour connaître les sapeurs-pompiers et leurs demandes et décliner au niveau local, les dossiers nationaux et faire remonter au niveau national les préoccupations locales.

Un symbole

La même année, il est promu au grade de lieutenant-colonel volontaire, une juste reconnaissance de son action. « Tu es le symbole de ce volontariat auquel tu as manifesté un si grand dévouement. Un volontariat qui accède à des grades jusqu'alors réservés aux professionnels et qui assure aujourd'hui, une véritable responsabilité au sein des S.D.I.S. (...) Tu es aussi le symbole de ce que tu as toujours défendu et de ce que nous défendons au quotidien à la fédération : un volontariat fier de l'être et qui porte haut les valeurs et les compétences des sapeurs-pompiers ».

Ses immenses qualités professionnelles, humaines et associatives, ne pouvaient qu'être reconnues. Ainsi, Jacques PERRIN a été décoré de la Croix d'officier de l'U.D.S.P. de l'Isère, de la médaille du « Pélican de bronze ». En 2001, la médaille de la courtoisie française, la médaille de la Jeunesse et des Sports en 2006 et la médaille d'Or de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Transmettre aux jeunes

Au sein de son action, le lieutenant-colonel Jacques PERRIN s'attache à mener de nombreux projets pour les jeunes sapeurs-pompiers. « Tu accordes beaucoup, beaucoup d'importance aux jeunes. Tu as vite compris le devoir que nous avons, de transmettre notre savoir aux générations à venir. C'est notre rôle à nous de leur apprendre nos techniques, mais surtout, et je sais que tu y es tout particulièrement attaché, leur transmettre nos valeurs », précise son parrain.

Un homme aux nombreuses qualités

Un homme d'une immense honnêteté intellectuelle, d'une grande rigueur et d'une loyauté sans faille, qui sait aussi être un bon vivant, notamment quand il retrouve ses amis pompiers en dehors du service, pour le plus grand plaisir de chacun.

« Cher Jacques enfin, une de tes plus grandes qualités, c'est ta discrétion qui t'honore à chaque instant. Jamais tu ne te mets en avant, ni toi, ni ta famille. Toujours, tu t'effaces devant les engagements que tu as pris. Donc, avant de terminer, une fois n'est pas coutume, je voudrais saluer ta famille, toute ta famille qui est venue très nombreuse et aussi bien sûr, tes enfants. Tes enfants, dont chacun le sait, tu es très proche et sans le soutien et la patience de ces derniers, tu n'aurais certainement pu réaliser tout ce que tu as fait pour les sapeurs-pompiers et je tiens donc en leur nom, à les en remercier », concluait le président VIGNON.



« Ce n'est pas uniquement un homme de terrain que nous distinguons ce soir, c'est aussi un homme qui a consacré une grande partie de son temps aux autres, en s'engageant dans notre réseau associatif, au point même de devenir président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, président de l'union régionale Rhône-Alpes et administrateur national de notre fédération ».

Colonel Richard VIGNON



Le lieutenant-colonel PERRIN entouré de nombreuses personnalités, notamment de gauche à droite : M. RIVAL, maire de Morestel, conseiller général, M. le colonel ENARD, directeur départemental des S.I.S. de l'Isère, M. MORIN, préfet de l'Isère, M. le colonel VIGNON, président de la F.N.S.P.F., M. AVAZERI, sous-préfet de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, M. MOYNE-BRESSAND, député de l'Isère, M. GAUJOUR, président du C.A. du S.D.I.S de l'Isère. En présence de M. PAILLOT, président de la section Isère de l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM 38) et de M. CLAUDE, porte-drapeau de l'O.N.M.

« Jacques, l'arène public, mais aussi modestement notre grande famille des sapeurs-pompiers, t'honore ce soir pour tout ce que tu lui a donné. Et c'est pourquoi le président de la République a décidé de t'élever au grade de chevalier dans l'ordre national du mérite et je vois avec l'immense foule qui est venue assister et t'honorer pour cette récompense, que la décision du président de la République est largement appréciée et approuvée par tous tes amis ». Colonel Richard VIGNON



UNE FLEUR DANS VOTRE VIE



COMMENT VIVRE SANS TOI



UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE

CHEMIN DES MINES 38200 VIENNE ESTRESSIN

Groupe GDE

Zone Industrielle et Portuaire
38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. : +33 (0)4 74 29 16 16
www.gderecyclage.com



Présent partout en France



Groupe GDE

117 Route de Lyon
38140 Apprieu
Tél. : +33 (0)4 76 65 10 23
www.gderecyclage.com

N°magique Azur 32 40 tapez "GDE"



François PERRIN

102 route de Lyon - BP 16
38510 MORESTEL
☎ 04 74 80 04 66 - 📠 04 74 33 03 16
contact@fperrin.fr - www.francois-perrin.fr

Carrières - Fabrication produits béton -
Négoce de matériaux - Travaux Publics et Génie Fluvial



**AUBERGE
AUX 4 VENTS**

Vue
Panoramique

Spécialités Dauphinoises - Produits du terroir
Grenouilles - Gibiers (en saison)
Repas de famille - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

155, allée de la Chapelle - 38260 GILLONNAY - Tél. / Fax 04 74 20 47 39



**Dépôts de produits chimiques
et pétroliers**

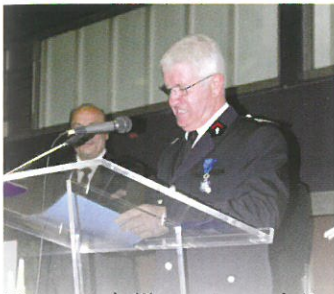
603, route des Sablons
38150 SALAISE SUR SANNE
Tél. : 04.74.86.79.31
Fax : 04.74.86.79.38
Port. : 06.23.39.14.31
isabelle.cordier@rubis-terminal.com

**SAINT-GOBAIN
GLASS**

FABRICATION DE VERRE PLAT

USINE DE SALAISE-SUR-SANNE

EUROFLOAT Z.I. PORTUAIRE - 38150 SALAISE-SUR-SANNE



Les propos du lieutenant-colonel Jacques PERRIN

L'homme à l'honneur, a fait part de sa très grande émotion de recevoir, des mains de son parrain, le Colonel Richard VIGNON, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, cette distinction.

Il déclara cette joie immense, de pouvoir la partager dans sa commune d'attache et remercia vivement la Chancellerie d'avoir permis cette cérémonie dans sa commune d'attache, avec tous ceux qui ce soir, lui faisaient l'amitié de leur présence.

Jacques continua ses multiples remerciements auprès des officiels, des nombreuses personnalités, les élus locaux qui lui ont toujours accordé leur confiance. Ses remerciements allaient aussi aux membres des différentes instances associatives, auxquelles il participe ou qu'il préside, précisant que les rapports qu'il entretient avec eux, s'inscrivent dans le registre de la passion, de la sincérité et du respect réciproque.

Il remercia aussi les dirigeants et le personnel de l'entreprise François PERRIN où il travaille au quotidien et où sa passion est fort heureusement, comprise et acceptée.

Une attention particulière pour toutes celles et tous ceux qui lui sont chers, ses amis fidèles, les membres de sa famille et notamment ses deux enfants, qui sont restés très proches : « Je veux leur dire ici combien ils sont en permanence dans mon cœur et dans mes pensées et ce, malgré mes trop nombreuses absences à leurs côtés », leur confiait-il.

« Si je parle ce soir d'amitié, c'est parce que cette médaille s'inscrit à mes yeux dans le domaine de l'affectif, ce mot qui donne l'impression de se mettre à nu et dont la pudeur écarte souvent inconsciemment l'usage. » précisa-t-il. « Me voici ce soir, à un moment unique de ma vie et l'histoire d'une vie, de votre vie, ne peut que vous prendre aux tripes ! ».

Jacques s'est alors penché sur le passé, en se demandant ce qui nous guide et pourquoi ce sont les sapeurs-pompiers qui peuplent autant ses souvenirs...

Très jeune, il a été passionné par les sapeurs-pompiers, comme beaucoup d'enfants, dont les yeux brillent à la vue des uniformes et des camions.

Mais ce sont aussi des souvenirs douloureux : « pour moi, ces yeux qui brillaient contenaient les larmes provoquées par la disparition tragique de mon père alors que je n'avais que 8 ans puis celles provoquées par la disparition de ma mère l'année de mes 15 ans ».

« En prenant conscience de cela, j'ai compris que je ne suis pas davantage maître de mon destin que ces victimes au secours desquelles je me porte instinctivement ! C'est pour moi un réel besoin d'aider et de rendre service, de me confronter aux risques et aux drames de la vie, comme pour exorciser ma propre douleur », poursuivait-il.

Une grande partie de sa carrière de sapeur-pompier a donc été consacrée aux interventions sur le terrain. Il rappela son grand attachement au respect des institutions et des traditions. Il expliqua aussi tout ce que cette vie au sein du monde des sapeurs-pompiers et ses nombreuses évolutions, lui a apporté en terme de

connaissances dans divers domaines ; un véritable enrichissement personnel dans le cadre de sa passion.

Homme de valeurs, comme le mentionnait le colonel Richard VIGNON, très attaché à la préservation de nos racines, Jacques s'est dit préoccupé par l'évolution de notre société qui a perdu ses repères, rappelant la chance immense que lui avait eu, malgré l'absence de ses parents, à grandir entouré de gens « clairs dans leur tête », attachés au système culturel dont ils avaient hérité : « je ne remercierai jamais assez ceux qui m'ont épaulé, formé, aidé... Combien de nos jeunes peuvent aujourd'hui en dire autant ? » s'inquiétait-il.

« Cette médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, je la reçois comme la récompense avant tout de mon engagement associatif et du temps passé comme bénévole ». Mais comme le lieutenant-colonel PERRIN ne garde pas les choses pour lui, il s'empresse de rajouter « Je la reçois sur la tenue des sapeurs-pompiers en mémoire des collègues disparus ou malades et en hommage aux acteurs du quotidien du secours aux personnes. »

Il s'est dit prêt à poursuivre sa passion, en continuant à agir dans l'intérêt de tous les sapeurs-pompiers qu'ils soient volontaires, professionnels, jeunes sapeurs-pompiers ou vétérans. Il s'est dit déterminé à défendre leur place dans la société, afin qu'ils puissent toujours remplir leur mission, au mieux secourir les gens, et ce, dans le cadre d'un service de proximité.

Dans cette démarche de rester fidèle à ses convictions sur la défense des sapeurs-pompiers et des populations dans l'intérêt général, il a rappelé son total soutien au président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour les nombreuses actions qu'il conduit.

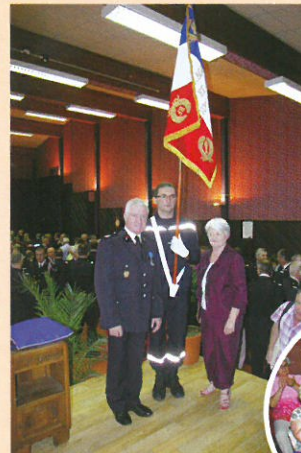
On le constate, si cette haute distinction est une étape très importante dans le parcours de Jacques, elle ne constitue en rien un point d'orgue de sa carrière ! Le lieutenant-colonel PERRIN est toujours animé de la même conviction, pour poursuivre sa passion et son dévouement à la cause des sapeurs-pompiers.

Alors, qu'il reçoive toutes nos félicitations et tous nos encouragements pour mener à bien ses projets !

Commandant Bernard GATEAU

« Je partage cette médaille avec tous ceux et toutes celles que j'aime.

Je dédie cette médaille à mon père et à ma mère sans lesquels mon destin n'aurait sans doute pas été ce qu'il est ! » Jacques PERRIN



Porte-drapeau du corps départemental, adjudant-chef Christophe SUBIT



Réception médailles SEDB38

4 décembre 2008

Le jeudi 4 décembre à la Maison des Sports, en présence de Mme Renée CAGNON, Présidente Nationale et de M. Jean Michel POUDRIER, Trésorier Général de la FFED, nous avons remis le contingent 2008 « Marcel et Cécile FILLETTE » soit 33 médailles et un Trophée à l'Association « les Amis du Festival BERLIOZ » dont le Président est l'ancien sénateur Jean BOYER.

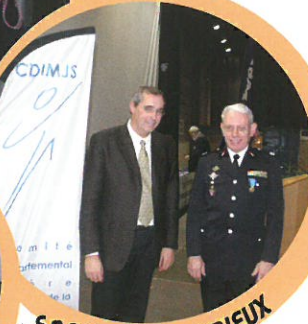
SECOURISTES		
Médailles de BRONZE	CROSET Pierre Yves	Fédération Française Secours et Sauvetages
	DEUTCH Sébastien	Fédération Française Secours et Sauvetages
	DEUTCH Jean Marc	SAMU 38
SEDB38		
Médailles de BRONZE	PETITFILS Andrée	Bouchons d'Amour Isère
	TRACOL Didier	Bouchons d'Amour Isère
Médaille de VERMEIL	BOREL Huguette	Conseil d'Administration SEDB38 depuis 52 ans
SAPEURS-POMPIERS		
Médailles de BRONZE	COQUET Robert	Secrétaire Général UDSP38
	COULLET Manuel	Ancien animateur JSP 38
	BOUCHARDON Roger	Animateur des anciens SP Chasse/Rhône
	CRINER Antoinette	Secrétaire JSP Chasse/Rhône
	ESCALLON André	Ancien chef de centre de La Mure et Président d'Associations
	FINAND Georges	Animateur commission manœuvre UDSP38
	GONZALVE Jean-Claude	Président amicale SP Saint Jean de Moirans
	GROSSELIN Renaud	Président fondateur des JSP du Val duVer
	MOUNIER VEHIER Gérard	Vérificateur aux comptes UDSP38 + région RA
Médaille d'ARGENT	GILLET Auguste	Ancien chef de centre et ancien président de l'amicale de St Jean de Moirans
CDIMJS		
Médailles de BRONZE	AGUIARD Geoffrey	Exposition + conférence sur les JO68 – Lutte contre le cancer
	BOULEBSOL Rabah	Président d'association sport 10 – Echirolles
	CATELIN Bruno	Président des Sports de glace de l'Isère
	DUJARDIN Henri	Président Médaillés Jeunesse et Sports de la Savoie
	GRINDLER Gilles	Entraîneur équipe de France militaire + nombreuses Associations
	LHORO Bernard	Responsable Fair-Play de l'Isère
	NOWAK Anatole	Ancien coureur cycliste Pro – Investi dans la vie associative
	PICQ Didier	Entraîneur de France de ski alpin
	ROSELLI Jean-Marc	Président union de quartier Malherbe
	SENNERON Michel	Responsable section vétérans Comité de boules de l'Isère
	VICAT Lucien	Vie associative sur la commune de St Marcellin
Médailles d'ARGENT	MUFFAT JOLY Michel	Président de la ligue de foot du Dauphiné
	MICOUD Max	Président rugby – Animateur commission médicale CDIMJS
	OGIER Lucette	Présidente de nombreuses associations (Roumanie, Sport....)
	POIRIER Jean-Yves	Ancien vice président du Conseil Général de l'Isère chargé des sports. Créateur de l'Iron man de St Martin le Vinoux
Médaille de VERMEIL	SIMONET Gérard	Sport sous-marin + vie associative
Médaille d'OR	PETIT Guy	De Mortagne au Perche (61). Président National des Bouchons d'amour



Médailles SEDB 38 "Promo 2008"



Médaille "Bronze" Jeunesse et Sports - J.P. MEYRIEUX



Trophée FFEDB à M. Jean BOYER (Président) et M. Bruno MESSINA (Directeur) de l'association les « Amis du Festival de Berlioz » de la Côte St André. Comme ce trophée n'a pu être remis en présence des bénévoles de cette association, une seconde réception sera organisée lors de l'ouverture du Festival 2009.

INFOS SUR LA FEDERATION FRANCAISE

Notre Présidente Renée CAGNON a été décorée de la médaille d'OR de la Jeunesse et des Sports pour ses 62 ans de dévouement au service du bénévolat.

Cette médaille lui a été remise par M. DARNICHE, sénateur de la Vendée, le 14 juin 2008 aux Lucs sur Boulogne.



SEDB 38 "Promo 2008"

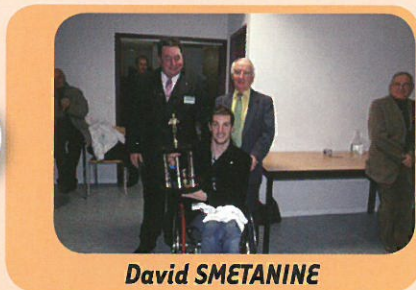
Pour des raisons d'emploi du temps de David, il fut remis un Trophée du CDIMJS à David SMETANINE, médaillé paralympique de Pékin, (le plus médaillé des sportifs français de ces Jeux Olympiques – valides et handisports) 2 médailles d'or et 2 médailles d'argent, qui a été désigné par le CDIMJS « SPORTIF DE L'ANNEE 2008 DE L'ISERE ».

Mme Renée CAGNON, Présidente FFEDB



Notre Comité l'a félicité et le Président Départemental de la SEDB38 lui a remis un souvenir pour récompenser cette vie au service d'autrui.

Un pot de l'amitié fut offert aux 100 personnes présentes à cette manifestation. Je remercie le Lieutenant-colonel Jacques PERRIN, Président de l'UDSP 38 et le CDIMJS partenaire de cette cérémonie.



David SMETANINE

En 2009, une convention va être signée avec l'Association « ESPOIR ISERE ». Cette association est une association exclusivement composée de femmes pour la lutte contre le cancer.

Le vendredi 5 décembre, à l'occasion de la journée du CDIMJS à l'Alpe d'Huez, la SEDB38 s'est associée pour marquer la journée mondiale du Bénévolat. Un stand avec exposition et explications sur les bouchons d'amour était tenu par M. et Mme PETITFILS.

Le samedi 6 décembre, nous avons participé au téléthon, nous nous sommes associés au CDIMJS et aux sapeurs-pompiers de l'Isère. Nous avons donc passé la journée sous un stand à MENS, commune sur laquelle 40 pilotes nationaux de rallye effectuaient des baptêmes avec leur véhicule. Très bonne journée, malgré le temps où il y eut des contacts et des explications surtout sur les bouchons d'amour. Merci à Raymond et Andrée PETITFILS pour ces 2 journées.

M. Jean BOYER
Lauréat du trophée FFEDB



1928



1928-1929



1929-1930



1930-1931



1931-1934



1932-1933



1933-1934



1934-1935



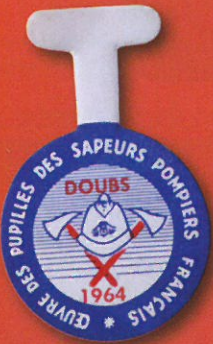
1935-1936



Médaille du 10^e anniversaire



1937



1938



1939





Médailles de l'œuvre des pupilles de 1926 à 1940

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de sa création, l'œuvre offre à tous les souscripteurs la médaille en bronze sculptée par Paul BOUVIER (diamètre 5.8 cm).

Président de la Fédération de 1900 à 1901 et réélu en 1905, le Commandant GUESNET est tout dévoué aux sapeurs-pompiers quand il est promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

A cette occasion, une collecte importante ayant été faite pour lui offrir un cadeau, les organisateurs l'interrogent sur ses goûts. Le choix de Georges GUESNET est spontané, il refuse le cadeau et décide sur le champ de placer l'argent pour fonder l'œuvre des pupilles. Créée le 27 mars 1926, l'œuvre est reconnue d'utilité publique le 28 juillet 1928.

L'œuvre des pupilles doit assurer la protection tant matérielle que morale des orphelins de sapeurs-pompiers communaux morts victimes de leur devoir en service commandé. Monsieur Gaston Doumergue, président de la République, lui accorde son haut patronage. L'association se compose de membres bienfaiteurs ou fondateurs et d'adhérents. Ses ressources proviennent de cotisations ou souscriptions de ses membres, des subventions de l'État, des départements et des communes et du produit des libéralités ou d'autres ressources exceptionnelles diverses.

Médailles souvenirs

Chaque sapeur-pompier veut participer à cette entreprise. Certes, il y a les quêtes, mais il n'est pas toujours facile de tendre la main, même dans un but humanitaire.

C'est pourquoi, dès le mois de décembre 1926, de nombreux sapeurs-pompiers demandent que l'on mette à leur disposition un objet « souvenir » qui serait vendu au profit de l'œuvre.

Le Comité fait alors fabriquer une broche de métal qui représente un sauvetage fait par un pompier. A partir de cette date, régulièrement, chaque année seront mises en vente des petites médailles de 25 mm de diamètre accroché à un ruban soyeux pris dans une barrette d'aluminium sur laquelle se détache le nom de l'œuvre des pupilles. A l'occasion des assemblées annuelles d'unions départementales, des réunions amicales, des banquets organisés à la fête de Sainte Barbe, quêtes et ventes sont faites auprès des représentants des municipalités, des membres honoraires et des sapeurs présents. On propose ces médailles comme le modèle assez inattendu dit « comme papa » en 1928.

→ Fin 1927, on fait frapper une médaille-breloque à l'effigie du fondateur, le président GUESNET. Deux qualités sont proposées : argentée ou dorée. L'œuvre attend beaucoup de leur vente car en 1928 trente nouveaux pupilles sont adoptés.

→ En 1928-1929, la médaille « comme papa » rapporte 72000 francs à ajouter aux 69000 francs de la première qui représentait le commandant GUESNET.

→ La troisième est due au maître graveur et sculpteur Bouvier ainsi que la quatrième qui porte l'inscription « Œuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers ». Sur la cinquième, on lit la devise « Honneur – Dévouement – Courage – Abnégation ». Elle est vendue 2 francs. Chaque année, le motif va changer comme le montrent les photos.

→ Le 15 novembre 1933, l'objectif lancé est « en avant pour le million ! ». Et

on constate, le 27 mars 1936, que plus d'un million de francs ont été recueillis uniquement par cette vente.

→ La première médaille représentait le commandant tête nue. Il est en képi sur celle du dixième anniversaire. A cette occasion, l'œuvre offre à tous les souscripteurs la médaille sculptée par Paul Bouvier.

→ 1937, 1938, 1939, seront les trois dernières années au cours desquelles seront frappées les petites médailles.

→ La guerre de 1939-1945 nous prive de ces médailles comme de beaucoup d'autres choses. Après la guerre 39/45, les insignes seront en métal léger sur une épingle permettant au vendeur de l'accrocher au revers du bienfaiteur.

→ A partir de 1960, ces insignes seront en papier.

→ Quelques modèles seront reproduits ci-contre. Bien d'autres objets ont été et continuent à être vendus au profit de l'œuvre des pupilles (porte-clefs, pins, cartes postales, cendriers...)

Commandant Jean-Jacques GUERCHET

Collection J.J. Guerchet – recherche la n°13 (1939) pour avoir la série complète de cette période

BAVONNE

Kévin et Dylan sont heureux de vous présenter leur petite sœur **Noély** qui est née le 11 juillet 2008. Noély est le troisième enfant d'Angélique et Christophe Garampon. Christophe est sapeur – pompier à l'unité opérationnelle de Bavonne.

Félicitations aux heureux parents !



PAMÉNIE

Je m'appelle **Lilou**.

Je suis née le 08 octobre 2008 (2.810 kg pour 46 cm)

Je suis la petite princesse de ma maman Corinne et de mon papa Olivier Jacolin, caporal-chef au Cis de Parménie

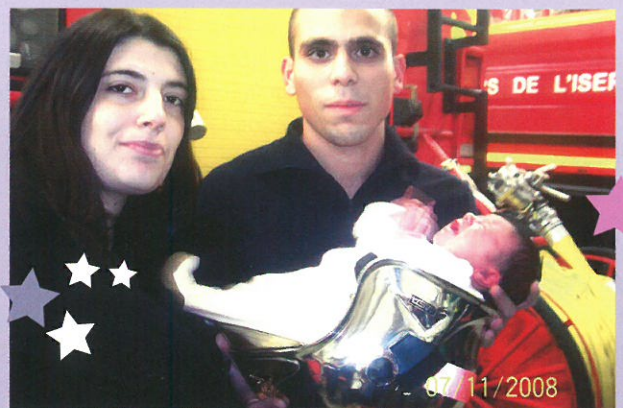


DOLOMIEU

La petite **Lily** est venue compléter le couple Betty et Eric Fernandez le 30 décembre 2008.



Romuald et Céline VIATEAU, papy et mamy sont heureux de vous faire part de l'arrivée de **Mattéo** qui a fait la grande joie d'agrandir la famille.



Mariages

LES TROIS SIRENES

Mariage de Laurence et du caporal-chef David BOUILLON célébré le 31 mai 2008 à Corbelin.



Mariage d'Annick et du 1^{ère} classe Norbert Gallin (président de l'amicale des trois sirènes) célébré le 02 août 2008 à Corbelin.



Mariage de Sandra et du 1^{ère} classe Sébastien MARTIN-CORDIER célébré le 13 septembre 2008 à Corbelin.



DOLOMIEU

Le mariage de de M^{lle} Faousia Nathalie ATCHEKZAI et de l'adjudant Stéphane BOUVARD a eu lieu le samedi 6 septembre 2008 à Dolomieu. (mariage très pluvieux, mais heureux !)



Betty et Eric Fernandez mariés le 04 novembre 2008. Betty est sapeur-pompier au centre de Dolomieu. L'ensemble du centre leur souhaite un bonheur sans faille avec la présence de la petite Lily.



SAINT MARCELLIN

Le 19 juillet 2008 Delphine et Frédéric Giraud sapeur-pompier au centre de secours de Saint Marcellin se sont dit OUI en l'église de Saint Romans. A la sortie de la cérémonie, une belle surprise les attendait, la traditionnelle haie d'honneur faite par ses collègues pompiers.



Nécrologie

Décès du sergent Georges GIROUD

Le sergent honoraire Georges GIROUD, était né le 31 mars 1913, à Voiron. Ce fut un passionné de la montagne, participant ainsi à la création du club de la maison du peuple.

Dans le même temps, il apprenait la mécanique et fit ses premières expériences à l'aéro-club du Dauphiné de Moirans, ce qui le conduisit à faire son service militaire au camp d'aviation de Bron.

A 19 ans, le 11 mars 1932, il s'engage comme sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Voiron et pour 41 ans.

Hélas, son parcours fut interrompu par la guerre car affecté dans le génie, il était parti combattre en Alsace pendant de longs mois.

A son retour, il travailla comme mécanicien auto/chauffeur dans deux garages différents avant d'être appelé par le Maire de l'époque, pour s'occuper entre autres des véhicules incendie de la ville de Voiron.

Tour à tour, il gravit les échelons de la hiérarchie par ses nominations successives aux différents grades de caporal le 14 juillet 1950 et sergent en 1960. Compte tenu de ses états de service, il était titulaire des médailles d'honneur d'argent en 1959, de vermeil en 1962 et d'or en 1972.

En présence du chef de centre et du président de l'amicale, une délégation d'anciens sapeurs-pompiers l'a accompagné à sa dernière demeure le 5 novembre 2008.

Nous renouvelons à toute sa famille et à ses proches, nos très sincères condoléances.

**Capitaine honoraire
Claude MATHIEU**

Nous ont quittés :

Alleverd : Louis MOLINIER

Artas : Francis CHAUVIN

Assieu : Gérard GUILLON

Bavonne : Serge JACOLIN

Bavonne : Fleury SEYMAT

Brié et Angonnes : Yves BONIN

Crémieu : Aimé GUILLLOT

La Côte St André : Raphaël MARRILLAT

Le Fûteau : René BREILLER

Paladru : Marius GUTTIN-LOMBARD

Roybon : Aimé VICAT

St Jean-le-Vieux : Charles GIRAUD

St Laurent du pont : Daniel REGAZZONI

Vienne : Jean-Marc TROVA

Villard-Bonnot : Paul CLEYET

Voiron : Georges GIROUD



Salut mon Raph !

Quand la nouvelle nous est venue,
Nous n'y avons pas cru,
Pourtant en ce samedi, on est tous réuni,
Ta famille et tes amis.

Et on a du mal encore à croire que tu es parti.
Si je devais en quelques mots te définir
Je commencerais par le mot « sourire ».
Regardez le calendrier des sapeurs-pompiers du mois de janvier et vous comprendrez.
Tu rayonnais avec ton sourire et maintenant tout ce qui nous reste se sont des souvenirs.
Ensuite je continuerais par le mot « gentillesse ».
Jamais un signe de détresse,
Tu étais toujours plein de délicatesse,
L'humanité tu en avais à déborder
Puisque tu es rentré chez les sapeurs-pompiers.
L'amitié, tu as toujours su la faire partager, car nous nous sommes rencontrés.
Et tu as toujours su encourager, guider, et aimer, tous ceux qui t'ont entouré.
Quel grand malheur pour ta maman et ton frère Maxime,
Pour qui nous avons tous une grande estime.
La vie devra continuer,
Même si tu n'es plus à nos côtés.
Et dans le petit village de St Siméon,
Où avec Isabelle tu as construit ta maison,
Johan et Arthur tes petits garçons,
Pourront dire comme tu étais généreux et bon,
Bonne route mon Raph !
Si tu nous vois, compte sur nous maintenant,
Nous ne t'oublierons jamais et nous penserons à toi avec le sourire.

Christophe
Cis La Côte Saint André

U O de Bavonne La Murette en Deuil

Le 28 octobre 2008 nous apprenions le décès de Fleury Seymat

Fleury entré au Corps des sapeurs-pompiers de La Murette :

- en Juin 1962, 1^{ère} classe en 1983
- titulaire de la médaille d'argent en 1983
- médaille de vermeil en 1988
- médaille de bronze jeunesse et sport
- croix de combattant.



Fleury nous a quitté à l'âge de 69 ans et laisse Denise son épouse, Claire et Damien ses enfants et 2 petits enfants.

Fleury un homme humble, volontaire, de partage, de décisions et de foi, dévoué, altruiste, il a toujours été un exemple dans les rangs des sapeurs-pompiers. Secrétaire de l'amicale pendant de nombreuses années ; il était toujours à la tête des organisations que le CPI proposait ; d'ailleurs même en intervention il était devant.

Notre ami Fleury était également membre d'associations Muretines USM (foot) FNACA et conseiller municipal.

Fleury est parti trop tôt mais personne n'oubliera ce grand personnage.

Le 02 février 2009 c'est Serge Jacolin qui nous quittait



Serge est entré au Corps des sapeurs-pompiers de Saint Blaise du Buis en 1952 jusqu'en 1987 soit 35 ans de service.

Serge un homme courageux, généreux, toujours présent malgré sa charge de famille car son épouse disparut trop tôt en 1985. Serge éleva ses jumeaux Jean et Françoise, travaillant à l'usine et s'occupant de sa ferme.

Malgré tout, il était toujours présent pour les manœuvres, les interventions et amicaliste fidèle.

D'ailleurs bouliste aguerri, il remporta de nombreux trophées lors de concours organisés par l'UDSP 38.

Serge est le Papa de Jean, le Chef de l'UO de Bavonne ; Damien son gendre est également sapeur-pompier à l'UO.

Serge, une mémoire Buissarde qui s'en va, très apprécié dans son village et aux alentours, nous ne t'oublierons pas.

Pour nos deux copains l'ensemble de l'U O de Bavonne assure à leurs familles toute leur Amitié.

Major Marcel PERRIN

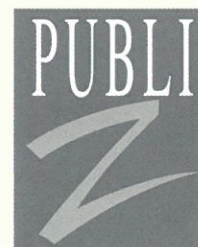
ABBATIALE HOTEL - Saint-Marcellin.....	28	GRENOBLE ALPES METROPOLE - Grenoble.....	3ème de couv.
A.D.N. COM - Seyssinet.....	26	GROUPE G.D.E. - Salaise-sur-Sanne.....	46
ALPES FACADES ISOLATION - Grenoble.....	12	I.T.B. - Grenoble.....	20
ALP'GRUE - Domène.....	28	JEF 38 - Champ-sur-Drac.....	26
AUBERGE AUX 4 VENTS - Gillonnay.....	46	LA FRATERNELLE DES TERRITORIAUX - Grenoble.....	2
AUTO-ECOLE LES ROCHES BLEUES - Seyssinet.....	12	LE RICHEMONT - Grenoble.....	20
BERNARD TRUCKS - Saint-Egrève.....	12	L.P.V. - Vizille.....	26
B.M.B. - Seyssinet.....	26	M.C. MACONNERIE - Le Versoud.....	12
CANDIA - Vienne.....	46	OPTIQUE PROGRESS - Seyssinet.....	20
CASTORAMA - Saint Martin d'Hères.....	16	PERFOMAT - Domène.....	28
AREVA - Jarrie.....	26	PISCINES MAGILINE - Le Versoud.....	12
C.F.P. PLOMBERIE - Le Versoud.....	28	POP ART - Grenoble.....	20
CHATEAU DE CORNAGE - Vizille.....	26	REGIE DES EAUX DE GRENOBLE - Grenoble.....	2ème de couv.
CIDEN - Creys Malville.....	12	RICHARD PONTVERT SA - Rives.....	26
CLINIQUE DE CHARTREUSE - Voiron.....	20	RHONE ALPE EMBALLAGE - Goncelin.....	28
CLINIQUE VISION LASER - Grenoble.....	3ème de couv.	R.T.E. - Seyssinet.....	26
CONFIANCE DEPANNAGE - Vizille.....	26	RUBIS STOCKAGE - Salaise-sur-Sanne.....	46
CONSEIL GENERAL DE L'ISERE - Grenoble.....	6	SE 38 - Grenoble.....	4ème de couv.
DECATHLON - Saint-Egrève.....	20	S.M.E.I. - Vizille.....	26
DOMO SOLAIRE - Grenoble.....	20	SOLSKINN - Grenoble.....	20
ENTREPRISE BECQUE - Seyssinet.....	26	TERRITOIRES 38 - Grenoble.....	3ème de couv.
EOLYA - Saint-Martin le Vinoux.....	20	TREDI- Salaise-sur-Sanne.....	2ème de couv.
EUROFLOAT - Salaise-sur-Sanne.....	46	TRUCHON SA - Saint Martin d'Hères.....	16
FENWICK - Saint Martin d'Hères.....	16	VAUJANY - Vaujany.....	6
FRADEM - Domène.....	28	VILLE DE BOURGOIN-JALLIEU - Bourgoin-Jallieu.....	2ème de couv.
FRANCOIS PERRIN SA - Morestel.....	46	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES - St Martin d'Hères.....	16
GALLO Ets - Le Versoud.....	28	XEROX - Meylan.....	20
GARAGE DE LA VALLEE - Domène.....	28		

Démarchage abusif

Cette revue est la seule **PUBLICATION OFFICIELLE** des Sapeurs-Pompiers de l'Isère qui en ont confié la Régie Publicitaire **EXCLUSIVE** à la société **PUBLI Z** – 8, rue de Mayencin – 38400 SAINT MARTIN D'HERES

Nos Délégués sont les **SEULS** à être muni d'un **ACCREDITIF** officiel, signé par le Lieutenant-colonel PERRIN, président de l'UDSP 38, et donc les **SEULS** habilités à recueillir des publicités pour cette revue. Ils (elles) visitent systématiquement les annonceurs – **TOUT AUTRE DEMARCHAGE AU NOM DES SAPEURS-POMPIERS** de l'Isère est considéré comme **ABUSIF**.

Pour vous éviter tout désagrément, nous vous conseillons donc de demander à tout démarcheur, **l'ORIGINAL** de cet accréditif.
Merci de votre compréhension.



**Communication
Régie publicitaire**



Vivez sans lunettes !

Grâce à la nouvelle technologie tout laser
 (Laser femtoseconde intralase + excimer)
Myopie - Hypermétropie - Astigmatisme - Presbytie

22 bis, rue de Strasbourg — 38000 Grenoble — Tram Chavant — Parking Nef Chavant
04 38 03 03 03 — www.clinique-vision-laser-alpes.com

Programmation de bâtiments
 Construction publique
 Grands ouvrages structurants
 Etudes et négociations foncières
 Etudes et opérations d'aménagement
 Renouvellement urbain
 Tramway
 Gestion des Entreprises Publiques Locales
 Contrats de partenariat public-privé



Atelier B.Panis & Associés - Golem Images

**Aide à la décision &
 Maîtrise des projets publics**

TERRITOIRES 38
 1, place Firmin Gautier - 38028 Grenoble Cedex 1
 Tél. 04 76 70 97 97 - Fax 04 76 48 07 03

AGENCE DE ST MARTIN D'HERES
 75 avenue Ambroise Croizat
 38400 St Martin d'Herès
 Tél. 04 76 03 38 20

TERRITOIRES 38

www.territoires38.fr

DIRE La Métro - Mars 09

**pole
 sud**
 PATINOIRE
 saison
 08.09

**PASS
 GLISS**



PASS GLISS

ABONNEMENT

adulte | **80€**

jeune | **70€**

éco | **40€**

Un an de Pass Gliss

L'accès direct à la piste,
 La participation aux soirées « spécial abonnés »,
 La gratuité pour les soirées à thèmes,
 L'accès à la piste à des créneaux privilégiés
 - abonnement adulte uniquement,
 La diffusion de l'actualité Polesud, par SMS,
 sur votre portable.

modalités abonnement annuel

Carte valable un an à compter de la date d'achat.
 Elle est strictement personnelle et ne peut être cédée, ni prêtée.

polesud Renseignements
 PATINOIRE **04 76 392 500**
www.pole-sud.org